

Tunis le 06/07/2017

A l'attention de M^{me} BEL HARETH

CMF

Madame,

Nous vous prions de trouver ci-joint les documents suivants :

Bordereau de Transmission

Qte	Désignation	Observation
01	Rapport Annuel 2016.	Copie originale

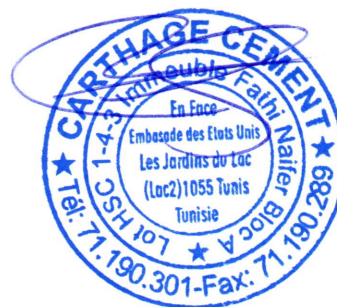
Veuillez agréer, Madame, nos salutations les plus distinguées

C.M.F. - Courrier - Arrivée		
N°	Date	
4125	06/7/17	
A	I	DESTINATION
2		DIF

P/La Direction Générale

Date :

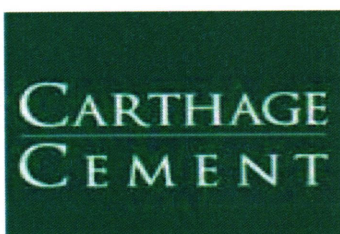
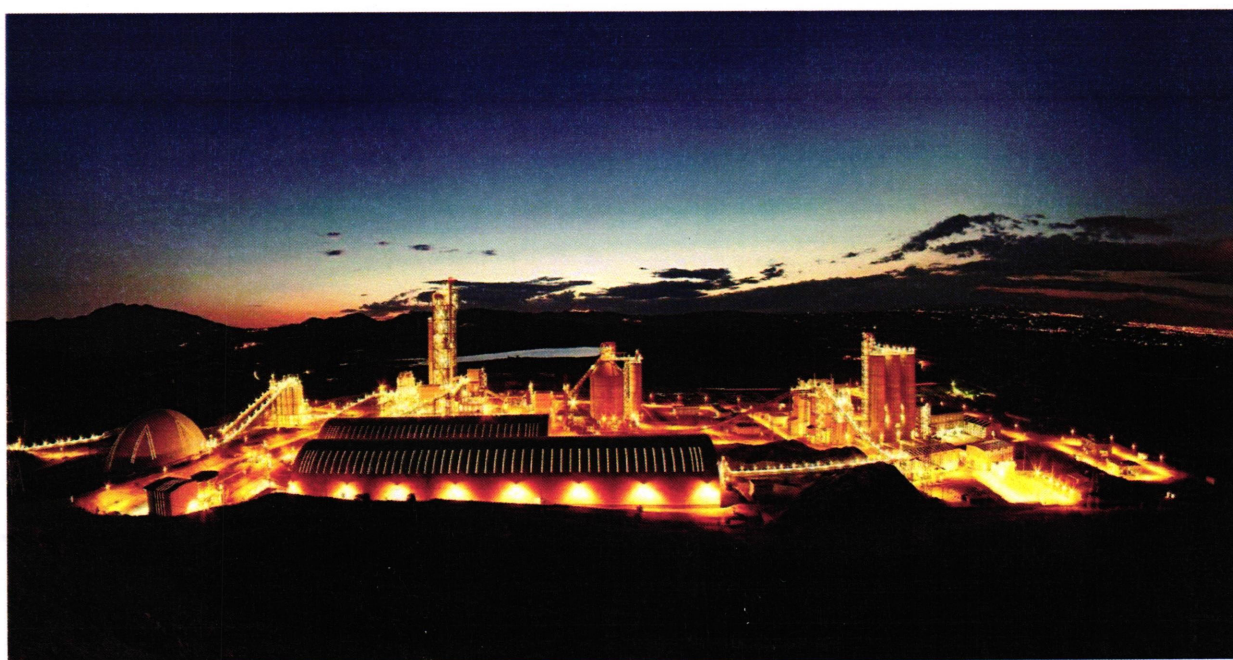
Cachet et Signature :



4126

C A R T H A G E C E M E N T

RAPPORT ANNUEL 2016



JUIN 2017

L'Article 26 du statut de la société prévoit :

« L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois, d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires. »

Table des matières

PARTIE 1 : RAPPORT DE GESTION 2016

**PARTIE 2 : ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31
DECEMBRE 2016**

**PARTIE 3 : RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES**

PARTIE 4 : PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

**PARTIE 5 : DOCUMENT D'INFORMATION EN VUE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE**

PREMIERE PARTIE

RAPPORT DE GESTION 2016

Table des matières

I. MANAGEMENT	6
1- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
2- LES COMITES	7
3- OBJECTIF DE LA SOCIETE EN MATIERE DE CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES.....	8
II. AVANT-PROPOS	9
III. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	9
IV. ACTIVITES DE CARTHAGE CEMENT.....	11
1. ACTIVITE CIMENT.....	11
2. ACTIVITE AGREGATS.....	14
3. ACTIVITE READY-MIX.....	15
V. CHIFFRE D'AFFAIRES	16
VI. INDICATEURS D'ACTIVITE 2016.....	17
VII. VOLET SOCIAL	17
VIII. ANALYSES FINANCIERES.....	18
1. COMPTE DE RESULTAT	18
2. VENTILATION DES POSTES « COUTS MATIERES » ET « CHARGES D'EXPLOITATION ».....	19
3. ANALYSE DU RESULTAT	20
4. RESULTAT ANALYTIQUE 2016 PAR ACTIVITE	21
5. RESULTAT ANALYTIQUE 2016/2015	22
6. EVOLUTION DE LA SOCIETE COURANT LES CINQ DERNIERS EXERCICES	23
7. AFFECTATION PREVUE DU RESULTAT.....	24
8. ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER	24
IX. SITUATION EN 2017 ET PERSPECTIVES	25
1. INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2017	25
2. CARTHAGE CEMENT AMELIORE SA POSITION DANS LE SECTEUR	26
X. EVOLUTIONS ET PERFORMANCES DU TITRE EN BOURSE.....	27
1. STRUCTURE DU CAPITAL.....	27
2. EVOLUTION DU COURS ET DES VOLUMES ECHANGES DEPUIS JANVIER 2016.....	28
3. RENDEMENT DU TITRE CARTHAGE CEMENT DEPUIS JANVIER 2016	29

I. MANAGEMENT

1- Le conseil d'administration

- Le 02/03/2016, le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Abdelkader ZGOULLI en tant que Président du conseil d'administration par intérim en remplacement de Monsieur **Radhi MEDDEB**.
- Le Conseil d'Administration de CARTHAGE CEMENT se compose comme suit :

N°	LES ADMINISTRATEURS	DATE DE NOMINATION	MANDAT
1	Mr Abdelkader ZGOULLI Président de Conseil	Elu et coopté par le CAD du 02/03/2016	2014-2015-2016
2	Mr Brahim SANAA représentant de l'ETAT TUNISIEN	Renouvellement lors de l'AGO du 08/07/2015	2015-2016-2017
3	Mr KAIS JEMIA représentant de l'ETAT TUNISIEN (pour les 6.29 %)	Renouvellement lors de l'AGO du 12/07/2016	2016-2017-2018
4	La société BINA CORP	Renouvellement lors de l'AGO du 19/05/2014	2014-2015-2016
5	La société BINA HOLDING	Renouvellement lors de l'AGO du 19/05/2014	2014-2015-2016
6	Mr MONGI TRIMECHE Représentant élu des petits porteurs	Election lors de l'AGO du 08/07/2015	2015-2016-2017
7	Mr ABDELLATIF BEN JEMAA Représentant élu des petits porteurs	Election lors de l'AGO du 08/07/2015	2015-2016-2017
8	Mr SAMI FOURATI Représentant du GROUPE NAIFER	CAD du 18/04/2014 ratifiée lors de l'AGO du 19/05/2014	2014-2015-2016

2- Les Comités

Le conseil d'administration prévoit trois comités et définit leurs rôles comme suit :

Comité stratégique :

Ce comité est appelé à :

- Examiner la stratégie globale proposée par le Directeur Général et éclairer le Conseil d'Administration pour fixer les objectifs stratégiques et mettre en œuvre la politique générale de l'entreprise.
- Recommander des études si besoin est, et proposer au Conseil d'Administration des orientations.
- Proposer les potentiels d'amélioration si le cas y échoit.
- Etudier les projets d'investissement et émettre les recommandations au Conseil d'Administration.
- Etudier et évaluer le positionnement stratégique de la Société dans son secteur et dans son environnement.
- Evaluer les moyens humains et matériels mobilisés par la Direction Générale pour mettre en œuvre la stratégie de développement de l'Entreprise.

Comité d'audit :

Ce comité est appelé à :

- Assister le Conseil à la mise en place d'un système de contrôle et l'appréciation de son efficacité.
- Assister le Conseil d'Administration quant à l'étude et le suivi des remarques et recommandations des auditeurs internes et externes.
- Evaluer le plan annuel d'Audit Interne
- Evaluer l'efficacité et l'indépendance des auditeurs externes.
- Accomplir des missions spécifiques à la demande du Conseil d'Administration.
- Examiner les états financiers avant leur soumission à l'approbation du C.A.

Comité de recrutement et de rémunération :

Ce comité est appelé à :

- Examiner les principaux objectifs proposés par le Directeur Général en matière de politique de recrutement et de rémunération et recommander au Conseil une stratégie en la matière.
- Formuler des recommandations au Conseil d'Administration concernant le recrutement, la rémunération et le licenciement.
- Etudier les accords sociaux.
- Etudier les demandes de révision des salaires des Cadres et émettre des recommandations au Conseil d'Administration.
- Etudier les dossiers des candidats à recruter pour les postes vacants et émettre des recommandations au Conseil d'Administration.
- Etudier les dossiers des candidats aux postes fonctionnels vacants et émettre des recommandations au Conseil d'Administration.

3- Objectif de la société en matière de contrôle interne et gestion des risques

Le système de management de Carthage Cement à travers la mise en place des processus de contrôle de gestion et d'audit interne fait l'objet d'un pilotage permanent de gestion des risques et de contrôle interne. Ainsi, Carthage Cement dans sa charte d'audit définit le contrôle interne comme étant : « le processus mis en œuvre par la société à tous les niveaux opérationnels et fonctionnels, et qui est destiné à donner, en permanence, une assurance raisonnable que :

- Les opérations sont réalisées et sécurisées de manière optimale et permettant, ainsi, à la société d'atteindre ses objectifs de base, de performance et de protection du patrimoine et des valeurs ;
- Les informations exploitées et diffusées par la société sont fiables ;
- Les dispositions légales et réglementaires, instructions ou toutes autres directives sont respectées.

L'assurance raisonnable découle de l'appréciation des risques auxquels Carthage Cement s'expose, ainsi que des mesures de gestion prévues, décidées ou effectuées afin de maintenir ces risques à un niveau acceptable. »

II. AVANT-PROPOS

Après trois exercices, Carthage Cement a pu occuper la position de leader du marché du ciment en Tunisie. En effet, la part de marché a augmenté de 6,86 points, passant ainsi de 12,1% en 2014 à 18,96% à fin 2016. Un positionnement arraché grâce aux efforts déployés dans un contexte fortement concurrentiel. Le surplus de production caractérisant le secteur du ciment, avec la décélération de la demande algérienne et le blocage du marché libyen ont favorisé un climat de concurrence rude sur le marché local contraignant Carthage Cement à adopter une stratégie agressive et compétitive lui permettant d'accroître sa part de marché.

III. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Conjoncture économique

L'année 2016 a été marquée par une croissance économique nationale modérée justifiée par une amélioration dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et de la pêche qui a enregistré une régression dans la production d'olives affectée par les conditions climatiques défavorables. C'est ce qui ressort de la note d'information rendue publique par la Banque Centrale de Tunisie sur la conjoncture économique en 2016.

Ci-dessous quelques indicateurs clés du tableau de bord économique au cours de la période janvier 2016 – janvier 2017 :

- Le taux de croissance s'est maintenu au niveau de +1,3% en 2016 contre +1% en 2015. Cette évolution est attribuable principalement à la reprise observée dans le secteur des industries mécaniques et électriques et les industries chimiques, ainsi que dans les services marchands qui ont bénéficié d'une certaine reprise de l'activité touristique et du transport.
- L'inflation s'est établie à 3,7% contre 4,9% en 2015. Cette baisse est justifiée par la décélération des prix des produits alimentaires et des produits manufacturés.
- Les avoirs nets en devises ont clôturé l'année 2016 au niveau de 12.935 MDT soit l'équivalent de 111 jours d'importation contre 14.102 MDT et 128 jours respectivement à la fin de l'année 2015.
- La balance générale des paiements dégage un déficit de 1.143 MDT contre un excédent de 783 MDT une année auparavant.
- Le déficit commercial s'est de nouveau élargi en 2016 pour atteindre 12,6 Milliards de Dinars contre 12 Milliards de Dinars en 2015.

- le dinar a connu en 2016 une dépréciation de 8,3% à l'égard de l'euro, de 8,6% par rapport au dollar américain, de 18% vis-à-vis du yen japonais et de 7,8% vis-à-vis du dirham marocain.
- Le taux de chômage s'est maintenu pratiquement au même niveau que l'année précédente, soit 15,5% pour l'ensemble de la population active contre 15,4% et 31,6% pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

2. Risques auxquels la société est confrontée

Carthage Cement est confrontée au risque du marché Tunisien où la demande locale est inférieure à la production qui est assurée par huit cimenteries du pays. Par ailleurs, la décélération de la demande des pays voisins notamment l'Algérie et la Lybie laisse l'export par voies terrestres en dessous des attentes. D'un autre côté, l'obtention de l'autorisation d'exportation via les ports maritimes pour s'ouvrir sur de nouveau marché notamment le marché africain n'a pas encore porté ses fruits.

3. Progrès réalisés en 2016

Carthage Cement a réussi à développer sa part de marché et faire progresser son chiffre d'affaires, pour atteindre respectivement 18,96% et 196,140 MDT contre 15,63% et 184,271 MDT une année auparavant. En effet, pour faire face à la concurrence rude sur le marché locale, Carthage Cement a mis en œuvre une politique compétitive appuyée par des actions commerciales attractives lui permettant d'accroître sa part de marché et occuper ainsi la position de leader sur le marché tunisien.

4. Climat social

Une nette amélioration dans le climat social dans la région de Mornag a été enregistrée en 2016, justifiée par la baisse des mouvements sociaux durant l'exercice 2016 par rapport aux années précédentes.

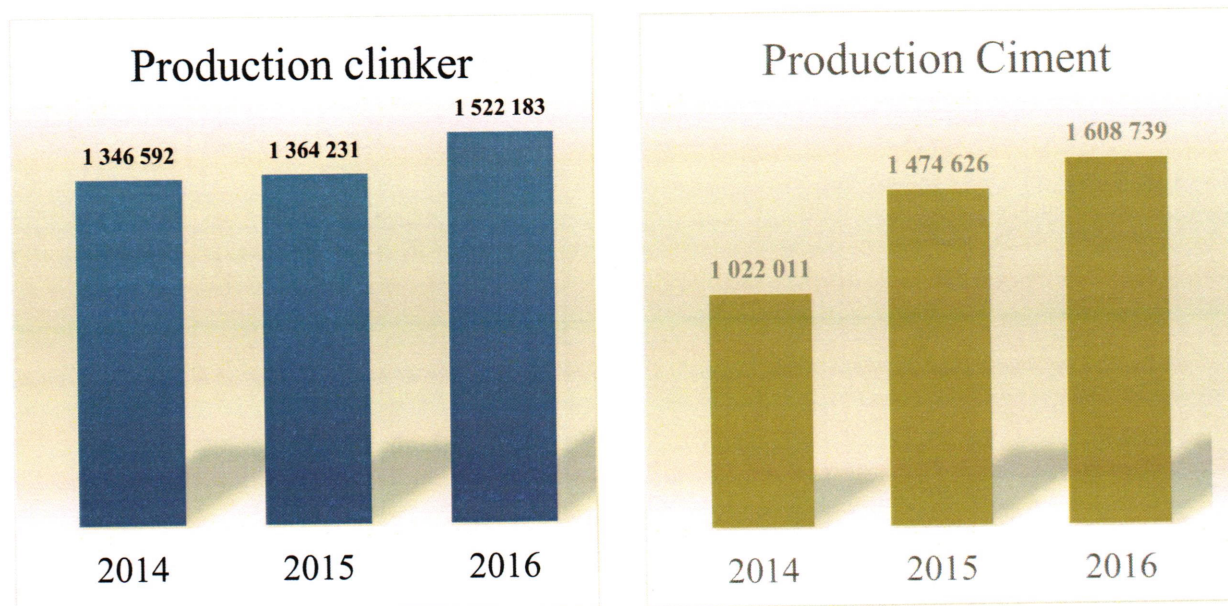
IV. ACTIVITES DE CARTHAGE CEMENT

1. Activité Ciment

a. Production

Au terme de l'année 2016, la production du ciment a enregistré une hausse de 9% par rapport à 2015 pour atteindre 1,608 million de tonnes de ciment contre 1,475 million de tonnes en 2015.

Le graphique suivant illustre l'évolution de la production courant les trois dernières années :



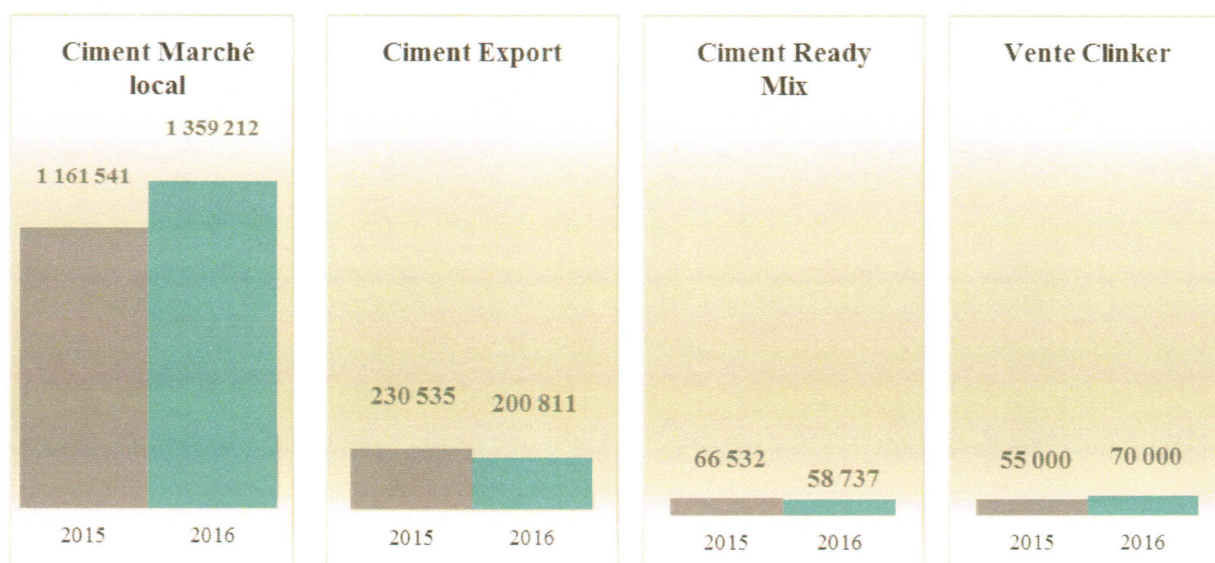
b. Ventes en quantités**➤ Ventes locale**

En 2016, Carthage Cement a écoulé 1,359 MT de ciment sur le marché local, enregistrant ainsi un accroissement de 17% par rapport à 2015. En l'espace de trois ans, elle a réussi à développer sa part de marché pour se placer deuxième sur le marché tunisien derrière la cimenterie d'Enfidha.

➤ Vente Export

Les ventes à l'export ont enregistré un repli considérable (-13%) pour atteindre 200 mille tonnes en 2016 contre 230 mille tonnes une année auparavant. Cette régression a touché tout le secteur et elle est attribuable à la décélération de la demande algérienne et la non reprise de la demande libyenne.

Le graphique suivant illustre l'évolution des ventes :



Ventes ciment marché Local
(y compris transfert Ready Mix)

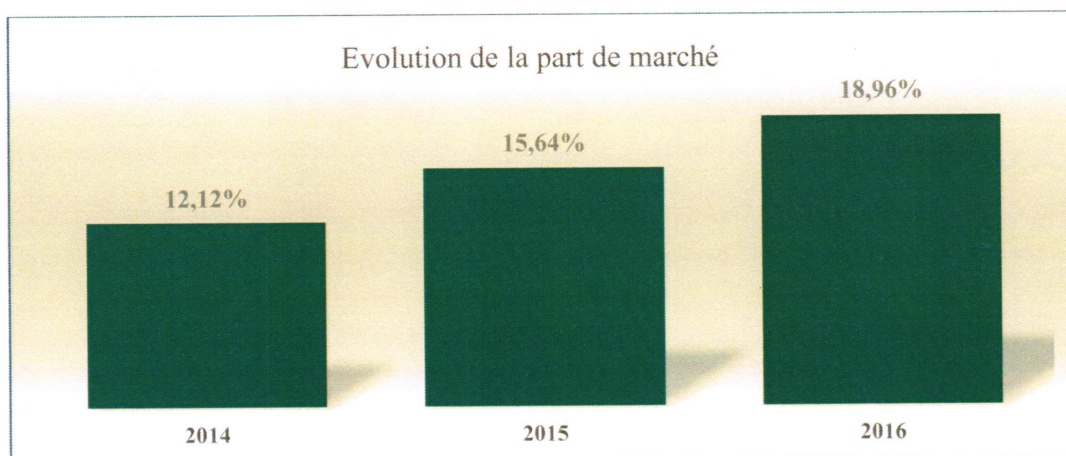
Période	DESIGNATION	Carthage. Cement	TOTAL SECTEUR
du 01/01 au 31/12/2016	Qté (tonne)	1 418 099	7 282 608
	Part de marché	19,47%	100%
du 01/01 au 31/12/2015	Qté (tonne)	1 228 484	7 519 170
	Part de marché	16,34%	100%
Evolution 2016/2015	Qté	tonne	189 615
		(%)	15,43%
	Part de marché		3,13%

Ventes ciment marché Export

Période	DESIGNATION	Carthage Cement	TOTAL SECTEUR
du 01/01 au 31/12/2016	Qté (tonne)	200 811	1 253 977
	Part de marché	16,01%	100%
du 01/01 au 31/12/2015	Qté (tonne)	230 035	1 808 690
	Part de marché	12,72%	100%
Evolution 2016/2015	Qté	tonne	- 29 224
		(%)	-12,70%
	Part de marché		3,30%

Ventes ciment (Local & Export)

Période	DESIGNATION	Carthage Cement	TOTAL SECTEUR
du 01/01 au 31/12/2016	Qté (tonne)	1 618 910	8 536 585
	Part de marché	18,96%	100%
du 01/01 au 31/12/2015	Qté (tonne)	1 458 519	9 327 860
	Part de marché	15,63%	100%
Evolution 2016/2015	Qté	tonne	160 391
		(%)	11%
	Part de marché		3,33%



2. Activité Agrégats

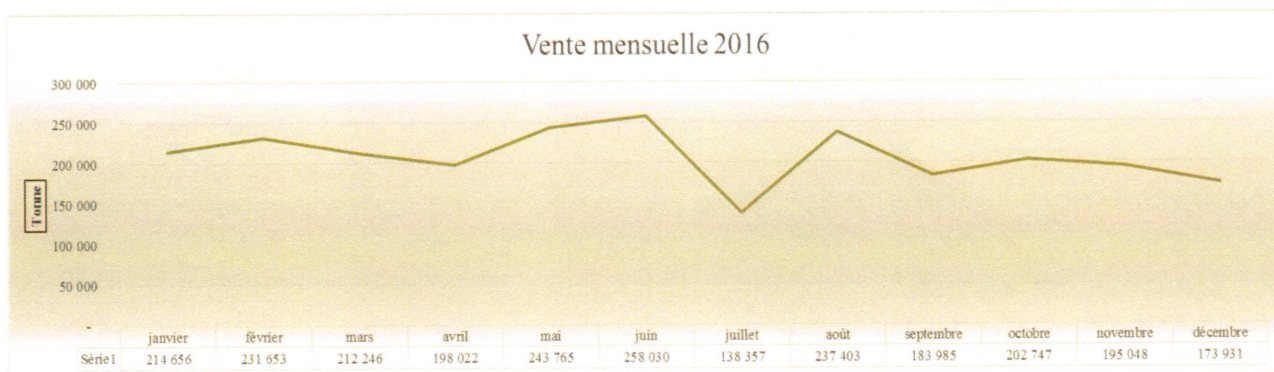
a. Production

En 2016, l'extraction de matière première de Jbel Ressas a atteint 4,779 MT de calcaire dont 2,357 MT sont transférées à la cimenterie pour les besoins de la production du ciment et 2,422 MT ont été destinées à la production des agrégats (graviers, tout venant, sable...)

b. Ventes en quantités

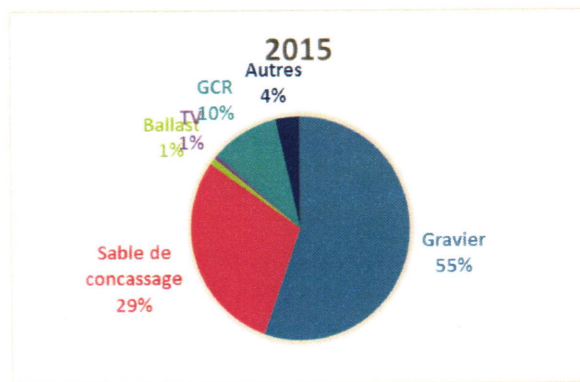
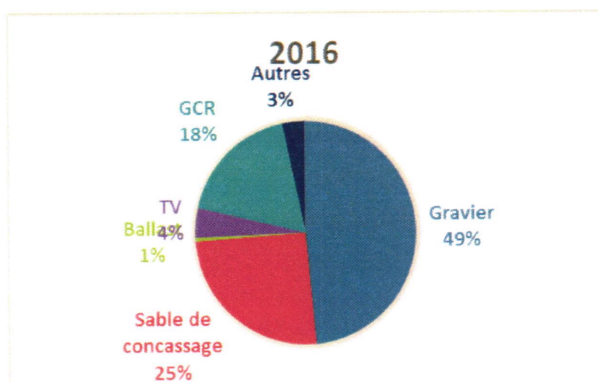
A fin 2016, les ventes d'agrégats ont enregistré une progression de 19% par rapport à l'année précédente, passant de 2,087 MT à 2,489 MT. Cette performance est attribuable à la synergie entre toutes les équipes opérationnelles : front, production, maintenance, livraison et commerciale, pour l'amélioration des résultats de l'activité de la carrière.

Le graphique suivant illustre l'évolution mensuelle des ventes de granulats en 2016 :



Sur l'ensemble de l'année 2016, le volume de vente mensuelle s'est situé dans une fourchette allant de 200 à 250 mille tonne, à l'exception du repli du mois de Juillet, marqué par une période de mévente coïncidant avec le mois de Ramadan.

Le graphique ci-dessous permet de mieux appréhender la ventilation des ventes d'agrégats par types de produits :

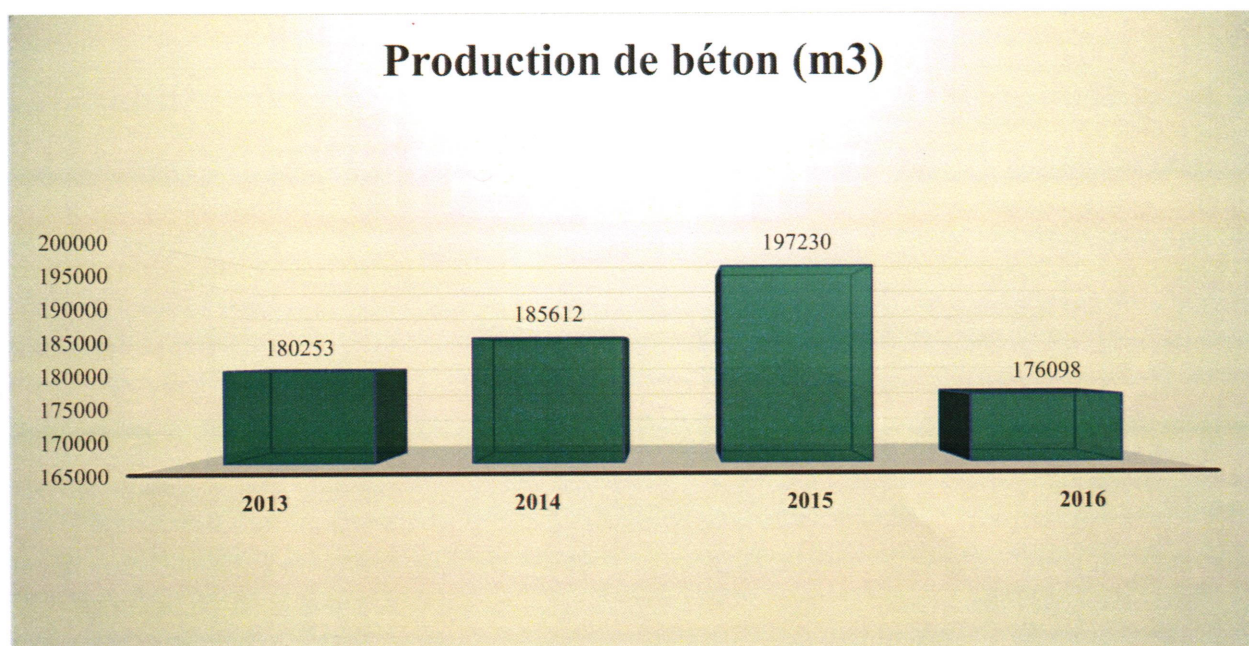


3. Activité Ready-Mix

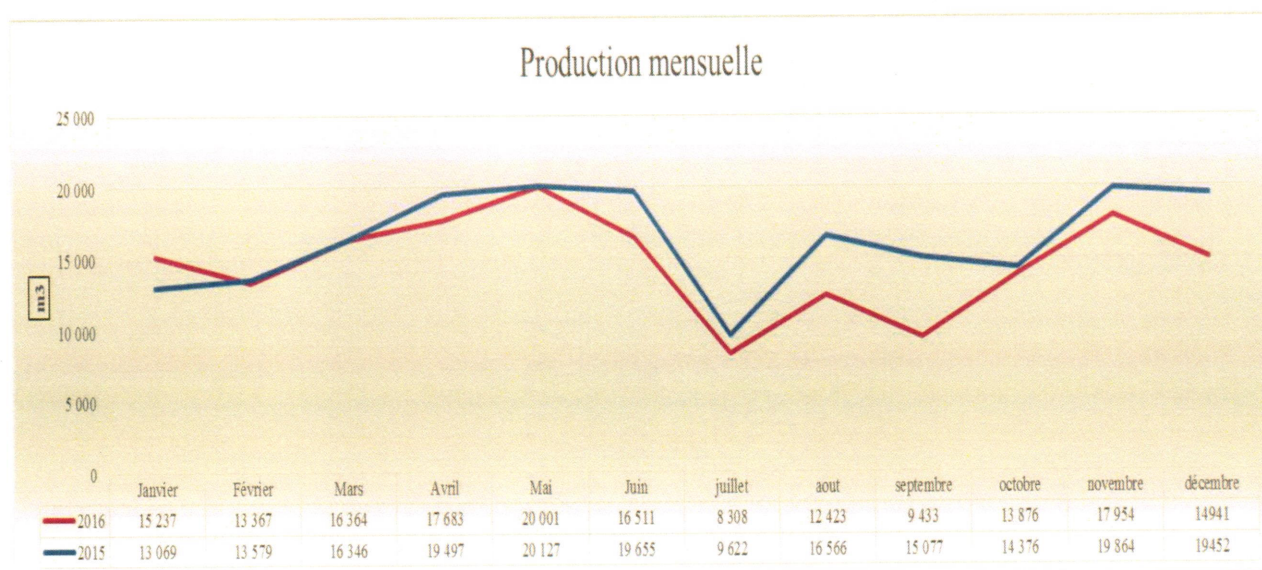
a. Production/Vente

La centrale à béton a produit 176 098 mètres cubes de béton contre 197 230 mètres cubes l'année précédente, soit une régression de -11%.

Le graphique suivant illustre l'évolution annuelle de la production de béton prêt à l'emploi :



L'évolution de la production mensuelle en mètre cube courant 2016 se présente comme suit :



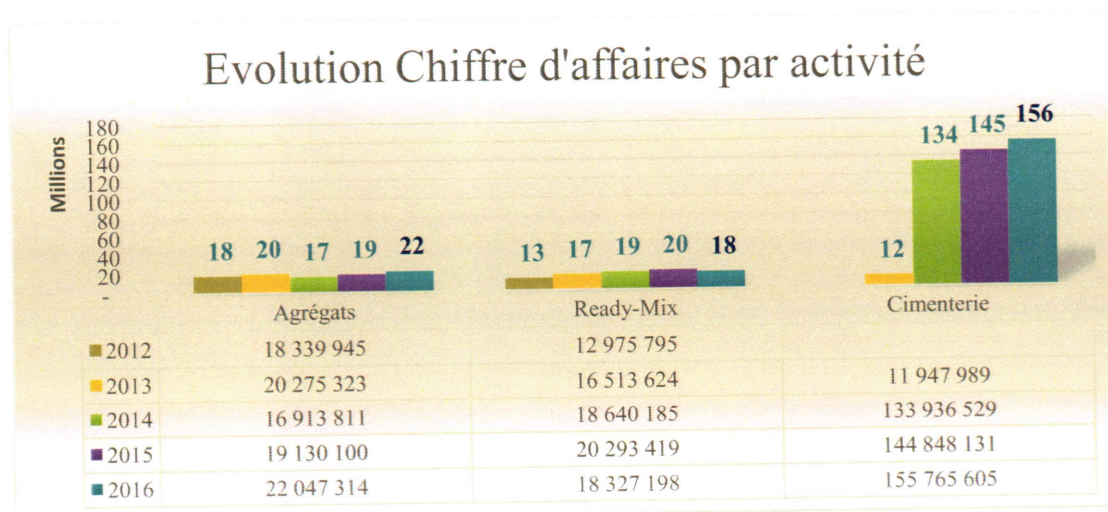
V. CHIFFRE D'AFFAIRES

Après l'entrée en production de la cimenterie en 2014, le chiffre d'affaire de Carthage Cement n'a pas cessé de s'accroître. Il poursuit une tendance haussière pour la troisième année consécutive. Il a, en effet, atteint 196,140 MTND au terme de l'année 2016 contre 184,272 MTND en 2015, soit une augmentation de 6%.

Le graphique suivant illustre le positionnement du chiffre d'affaires au 31/12/2016 par rapport aux exercices précédents :



L'évolution du Chiffre d'Affaires par activité au 31/12/2016 par rapport aux exercices précédents se présente comme suit :



La croissance est essentiellement imputable à l'activité ciment dont le chiffre d'affaire est en progression continue et a atteint environ 156 MTND au terme de l'année 2016 contre 145 MTND une année auparavant, soit une progression de 8%.

VI. INDICATEURS D'ACTIVITE 2016

Au 31/12/2016, l'évolution des principaux indicateurs d'activité se présente comme suit :

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Var
PRODUCTION			
Production Agrégats (en Tn)	4 779 280	4 125 932	16%
Production Ready-mix (en m3)	176 098	197 230	-11%
Production Clinker (en Tn)	1 522 183	1 364 231	12%
Production Ciment (en Tn)	1 608 739	1 474 625	9%
VENTES			
Ventes Agrégats (en Tn)	2 489 842	2 087 744	19%
Ventes Ready-mix (en m3)	176 081	196 373	-10%
Ventes Clinker (en Tn)	70 000	55 000	27%
Ventes Ciment (en Tn)	1 560 023	1 392 076	12%
CHIFFRE D'AFFAIRES			
Chiffre d'Affaires agrégats (en DT)	22 047 314	19 130 100	15%
Chiffre d'Affaires Ready-mix (en DT)	18 327 198	20 293 419	-10%
Chiffre d'Affaires Clinker (en DT)	5 440 000	4 320 000	26%
Chiffre d'Affaires Ciment (en DT)	150 325 605	140 528 131	7%
TOTAL	196 140 116	184 271 650	6%

VII. VOLET SOCIAL

En Octobre 2016, la société a négocié des départs anticipés à la retraite avec 21 employés et ce dans le cadre de l'allègement de la charge salariale de la société.

Evolution de l'effectif

Année	2013	2014	2015	2016
Effectif	681	888	876	850

Répartition de l'effectif 2016 par Catégorie

Collège	Exécution	Maitrise	Cadre	SIVP	Total Effectif
Effectif	307	390	153	0	850

Répartition de l'effectif moyen 2016 par activité

Site	Siège LAC	CARRIERE	READY MIX	CIMENTERIE	Total Exercice
Effectif Moyen	83	463	139	165	850

VIII. ANALYSES FINANCIERES

1. Compte de résultat

	31/12/2016	30/12/2015	Evolution
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	196 140 117	184 271 650	6%
Autres Produits d'exploitation	0	0	
Production immobilisée	15 946 727	14 195 922	12%
Transfert de charges	0	0	
Total produits d'exploitation	212 086 844	198 467 572	7%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation stocks, produits finis et encours	2 192 038	-3 922 254	-156%
Achat de marchandises consommées	0	0	
Achat d'approvisionnements consommés	118 768 313	109 614 663	8%
Charge de personnel	26 689 688	25 194 869	6%
Dotations aux amortissements et provisions	57 616 191	58 268 832	-1%
Autres charges d'exploitation	14 553 136	13 208 252	10%
Total des charges d'exploitation	219 819 366	202 364 362	9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 732 522	-3 896 790	98%
Charges financières nettes	-46 394 788	-42 490 220	9%
Autres gains ordinaires	9 446 833	572 093	1551%
Autres pertes ordinaires	-1 001 961	-1 081 444	-7%
Produits des placements	122 726	709 557	-83%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	-45 559 712	-46 186 804	-1%
Impôt sur les bénéfices	-433 442	-400 267	8%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	-45 993 154	-46 587 071	-1%
Eléments extraordinaires	0	0	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-45 993 154	-46 587 071	-1%

2. Ventilation des postes « coûts matières » et « charges d'exploitation »

Le tableau suivant permet de mettre en relief les évolutions des principaux postes liés aux « coûts matières » :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15	Variation
Explosifs	1 771 417	1 691 743	79 674
Gasoil et Lubrifiants	3 673 431	4 596 642	-923 211
Pièces de rechange	1 376 910	1 171 441	205 469
Achats de matières premières Ready mix	672 446	984 190	-311 744
Achats de matières consommables cimenterie	30 268 935	18 289 303	11 979 632
Achats de matières consommables	22 358 972	17 484 940	4 874 032
Prestation O&M NLS	26 270 073	21 588 374	4 681 699
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	36 430 125	41 078 427	-4 648 302
Achats non stockés de matières et fournitures	954 291	946 312	7 979
Variation de stocks des pièces de rechange	-337 007	-4 067 252	3 730 245
Variation de stocks des matières premières Ready mix	-61 055	4 787	-65 842
Variation de stock matières premières cimenterie	-4 610 224	5 845 755	-10 455 979
Total	118 768 314	109 614 663	9 153 651

De même, le tableau suivant nous fournit la ventilation du poste « charges d'exploitation » et son évolution entre les exercices 2016 et 2015 :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15	Variation
Loyers et charges locatives	3 995 223	1 333 196	2 662 028
Entretiens et réparations	2 739 309	3 403 807	-664 498
Assurances	1 922 087	2 210 765	-288 677
Études, recherches et divers services extérieurs	83 332	104 292	-20 961
Jetons de présence	60 500	-2 000	62 500
Autres charges	0	0	0
Total des services extérieurs	8 800 452	7 050 060	1 750 392
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	931 188	879 750	51 439
Publicités, publications, relations publiques	33 892	111 887	-77 995
Déplacements, missions et réceptions	480 961	531 816	-50 854
Dons et subventions	555 615	487 692	67 923
Transports	2 139 377	2 437 392	-298 014
Frais postaux et de télécommunications	122 612	284 389	-161 777
Services bancaires et assimilés	1 030 432	892 814	137 619
Autres charges d'exploitation	8 514	120	8 394
Total des autres services extérieurs	5 302 592	5 625 859	- 323 266
Impôts et taxes sur rémunérations	309 844	308 606	1 238
T.C.L	100 067	90 287	9 780
Droits d'enregistrement et de timbres	112 463	121 921	-9 458
Autres impôts et taxes	111 908	103 187	8 721
Total des impôts et taxes	634 282	624 001	10 281
Transfert de charges (autres charges)	-184 190	-91 667	-92 523
Total des autres charges d'exploitation	14 553 136	13 208 252	1 344 884

3. Analyse du Résultat

Les principaux facteurs expliquant la variation du résultat par rapport à 2015 sont les suivants :

- Une croissance du Chiffre d'affaires de 6% et de la production immobilisée de 12%.
- Les achats consommés ont évolué seulement de 8% par rapport à l'année précédente, contre une progression de la production du clinker de 11,5%.
Notons que le coût des achats consommés de l'électricité et du gaz a connu une baisse de 11,3% grâce à un effet combiné d'une baisse des tarifs de la STEG à partir du mois de juin 2016, et d'une maîtrise du ratio de consommation du gaz au détriment de la combustion du pet coke, qui a enregistré une augmentation de son coût moyen d'achat de 26% en 2016.
- Une augmentation des « Autres charges d'exploitation » de 10% par rapport à l'exercice précédent, expliquée principalement la constatation en 2016 du loyer de la carrière relatif aux exercices 2014 et 2015 après la régularisation de situation avec le Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières.
- Une augmentation des charges du personnel de 6% correspondant à l'augmentation annuelle sectorielle, en plus des soldes de tout compte pour les employés qui ont négocié leur départ anticipé à la retraite.
- un profit exceptionnel de 8,936 MTND correspondant à :
 - Une note de débit adressée aux constructeurs de la cimenterie pour un montant de 707 KTND, suite au procès verbal de la réception provisoire de la cimenterie.
 - Un profit de 8,229 MTND correspondant à l'annulation de l'effet du MoU du 29/01/2014, réclamé par les cocontractants et non accepté par CARTHAGE CEMENT.
- Des frais préliminaires d'une valeur de 14,664 MTND ont été supportés par l'exercice 2016.

4. Résultat analytique 2016 par activité

Le résultat analytique par activité pour l'exercice 2016 se présente comme suit :

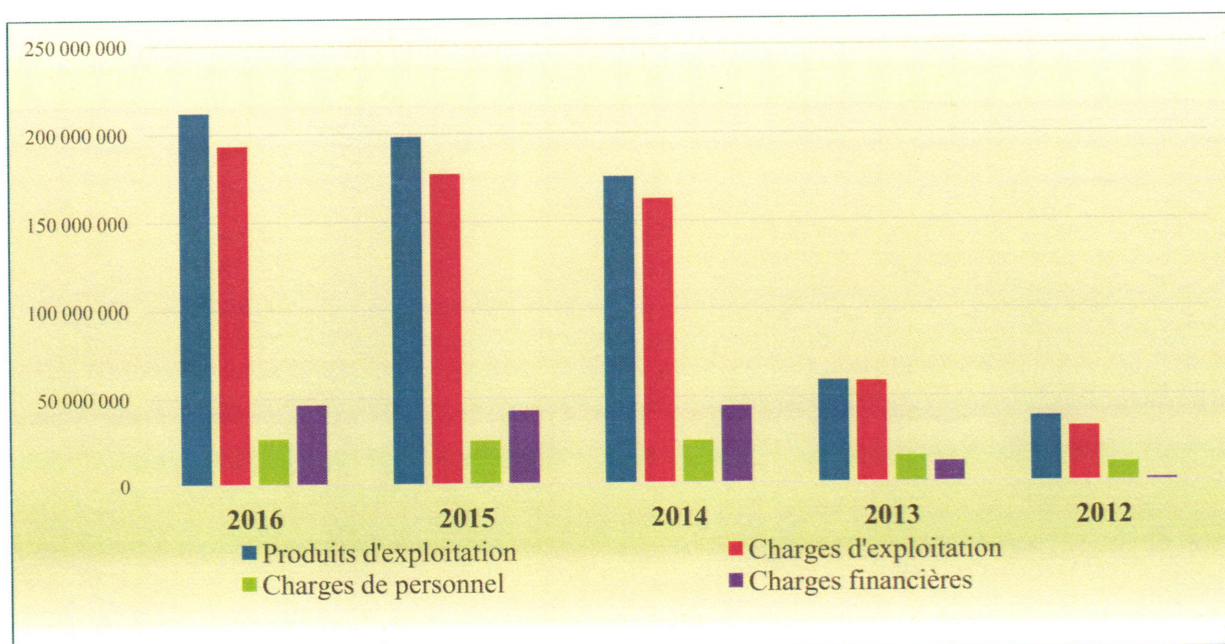
	AU 31/12/2016				
	Agragat	BPE	Cimenterie	Siège	Total
Produits d'exploitation					
Chiffres d'affaires	22 047 314	18 327 198	155 765 605		196 140 117
Transfert RM	2 877 242	0	0		2 877 242
Transfert CIMENTERIE	0	0	6 618 426		6 618 426
Transfert calcaire+marne CIMENT	9 242 841	0	0		9 242 841
Production immobilisée	15 945 664	1 063	0		15 946 727
TOTAL REVENUS	50 113 061	18 328 261	162 384 031		230 825 354
Variation des stocks PF	-1 085 943	0	-1 106 095		-2 192 038
TOTAL PRODUITS	49 027 118	18 328 261	161 277 936	0	228 633 315
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats transférés	0	9 495 668	9 242 841	0	18 738 509
Achat matières consommées	9 517 279	1 969 093	106 955 147	246 564	118 688 083
MARGE BRUTE	39 509 838	6 863 500	45 079 948	-246 564	91 206 723
TAUX MB	81%	37%	28%		40%
Autres charges d'exploitation	4 163 532	2 140 004	3 225 991	1 355 074	10 884 601
Assurance	591 725	67 144	1 112 876	150 545	1 922 290
MARGE /VALEUR AJOUTEE	34 754 581	4 656 352	40 741 081	-1 752 182	78 399 832
TAUX MVA	71%	25%	25%		34%
Charges du personnel	13 842 238	4 121 143	4 055 159	4 671 149	26 689 688
Impôts et taxes	246 916	139 939	146 547	100 880	634 282
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	28 361 690	17 932 991	124 738 561	6 524 211	177 557 453
Résultat Brute d'exploitation	20 665 427	395 271	36 539 375	-6 524 211	51 075 862
TAUX RBE	42%	2%	23%		22%
Dotations aux amortissements	11 299 245	1 809 843	29 022 127	467 764	42 598 979
Résorption frais préliminaires	0	0	14 663 749	0	14 663 749
Dotations et provisions pour risques et charges	0	0	0	31 838	31 838
Dotation et provisions clients	-2 017	225 133	98 509	0	321 625
RESULTAT AVANT IMPOT ET CH FIIN	9 368 199	-1 639 705	-7 245 009	-7 023 813	-6 540 328
Frais financiers de fonctionnement	651 235	142 169	5 606 259	0	6 399 663
Interêts leasing	416 344	81 681	61 614	4 705	564 343
Charges financières	47 570	825	32 279 986	0	32 328 381
Interêts sur CCA	0	0	6 828 054	0	6 828 054
CHARGES FINANCIERES	1 115 149	224 674	44 775 913	4 705	46 120 441
Charges Diverses Ordinaires	1 192 360	502	180 454	820 840	2 194 155
Reprises/Amortissement et provision	0	-289 971	0	0	-289 971
Produits divers/financiers	-653	-686	-8 691 144	-190 032	-8 882 515
Produits Financiers	-46	-6 050	-117 180	551	-122 726
RESULTAT NET AVANT IMPOTS	7 061 389	-1 568 173	-43 393 051	-7 659 877	-45 559 712
Impôt sur bénéfice	52 032	43 252	338 158	0	433 442
RESULTAT NET	7 009 357	-1 611 425	-43 731 210	-7 659 877	-45 993 154

5. Résultat analytique 2016/2015

	2016	2015	Ecart en DT	Ecart en %
Revenus Agrégats	22 047 314	19 130 372	2 916 942	15%
Revenus Ciment	155 765 605	144 848 194	10 917 411	8%
Revenus Ready Mix	18 327 198	20 293 084	(1 965 886)	-10%
Production Immobilisée	15 946 727	14 195 922	1 750 805	12%
Total Revenus	212 086 844	198 467 572	13 619 272	7%
Variation de stock Produits Finis	2 192 038	(3 922 254)	6 114 292	-156%
Total Coût Matière et Produits Transférés	118 688 083	109 614 663	9 073 420	8%
Marge Brute	91 206 723	92 775 163	-1 568 440	-2%
Taux Marge Brute	43,00%	46,75%	-3,74%	-8%
Total Charges d'exploitation	12 806 891	12 584 251	222 640	2%
Valeur Ajoutée	78 399 832	80 190 912	-1 791 080	-2%
Taux Valeur Ajoutée	36,97%	40,41%	-3,44%	-9%
Charge de Personnel	26 689 688	25 194 869	1 494 819	6%
Impôts et Taxes	634 282	624 001	10 281	2%
Résultat Brut d'exploitation	51 075 862	54 372 042	-3 296 180	-6%
Taux RBE	24,08%	27,40%	-3,31%	-12%
Dotations aux amortissements et Provisions	42 952 442	43 414 436	(461 994)	-1%
Résorption Frais Préliminaires	7 560 593	7 560 593	-	0%
Résorption Transfert des Charges	7 103 156	7 293 803	(190 647)	-3%
Résultat av impôt et charges fin	-6 540 329	-3 896 790	-2 643 539	68%
Intérêts sur Crédits à LMT non capitalisés	(32 328 381)	(34 495 891)	2 167 510	-6%
Intérêts sur Crédits LEASING	(564 343)	(725 970)	161 627	-22%
Autres Charges et Frais Financiers	(6 399 663)	(851 015)	(5 548 648)	652%
Produits sur Placement	122 726	709 557	(586 831)	-83%
Résultat Financier	-39 169 661	-35 363 319	-3 806 342	11%
Intérêts sur CCA	(6 828 054)	(6 417 344)	(410 710)	6%
Divers Charges Ordinaires	(2 194 155)	(1 081 444)	(1 112 711)	103%
Divers Produits Ordinaires	9 172 487	572 093	8 600 394	1503%
Résultat Net avant impôt	-45 559 712	-46 186 804	627 092	-1%
Impôt sur les bénéfices	-433 442	-400 267	-33 175	8%
Résultat Net	-45 993 154	-46 587 071	593 917	-1%
Taux de marge Nette	-21,69%	-23,47%	1,79%	-8%

6. Evolution de la société courant les cinq derniers exercices

ETAT DE RESULTAT (exprimé en dinar tunisien)					
	31-déc 2016	31-déc 2015	31-déc 2014	31-déc 2013	31-déc 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	196 140 117	184 271 650	169 490 525	48 736 938	31 315 740
Production immobilisée	15 946 727	14 195 922	5 926 641	10 308 158	6 820 494
Autres produits d'exploitation	0	0	0	0	0
Total produits d'exploitation	212 086 844	198 467 572	175 417 166	59 045 096	38 136 234
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation des stocks de produits finis et des encours	2 192 038	-3 922 254	-20 629 882	-17 537 816	-4 174 646
Achats d'approvisionnements consommés	118 768 313	109 614 663	118 706 607	31 827 640	10 546 746
Charges de personnel	26 689 688	25 194 869	24 476 509	15 243 388	11 003 497
Dotations aux amortissements et aux provisions	57 616 191	58 268 832	53 362 529	37 341 673	20 985 368
Autres charges d'exploitation	14 553 136	13 208 252	11 125 845	6 659 327	4 732 302
Total des charges d'exploitation	219 819 366	202 364 362	187 041 608	73 534 212	43 093 267
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 732 522	-3 896 790	-11 624 442	-14 489 116	-4 957 033
Charges financières nettes	-46 394 788	-42 490 220	-44 597 436	-11 914 202	-1 735 927
Produits des placements	122 726	709 557	38 835	734 441	160 807
Autres gains ordinaires	9 446 833	572 093	41 936	22 659	94 059
Autres pertes ordinaires	-1 001 961	-1 081 444	-459 493	-467 736	-1 847 899
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT	-45 559 712	-46 186 804	-56 600 600	-26 113 954	-8 285 992
Reprise sur passifs d'Impôts	0	0	0	0	2 084 562
Impôt sur les bénéfices	-433 442	-400 267	-361 146	-138 939	-730 189
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-45 993 154	-46 587 071	-56 961 746	-26 252 893	-6 931 619
Effet des modifications comptables	0	-5 658 792	-8 937 972		
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-45 993 154	-52 245 863	-65 899 718	-26 252 893	-6 931 619



7. Affectation prévue du résultat

L'affectation prévue du résultat de l'exercice 2016 qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire, est la suivante :

Résultats reportés antérieurs	-25 669 028
Amortissements différés	-113 135 872
Résultat de l'exercice	-45 993 154
Total à affecter (perte)	184 798 054
résultats reportés	-27 986 893
Amortissements différés	-156 811 161
Total affecté (perte)	184 798 054

8. Analyse de l'équilibre financier

La trésorerie au 31/12/2016 demeure déficitaire, elle est de l'ordre de - 13,344 MTND traduisant la situation financière difficile dans laquelle se trouve Carthage Cement.

	2016
Capitaux propres	107 055 406
Passifs non courants	488 160 291
Capitaux permanents	595 215 697
Actifs non courants	753 086 689
FR	-157 870 992
Stocks	69 302 252
Clients	20 637 813
Autres actifs courants	23 830 293
Fournisseurs	86 700 587
Autres passifs courants	61 096 096
Autres passifs financiers	110 500 119
BFR	-144 526 444
TRESORERIE NETTE	-13 344 548

IX. SITUATION EN 2017 ET PERSPECTIVES

1. Indicateurs d'activité au 31/03/2017

	Au 31/03/2017	Au 31/03/2016	Vart°
PRODUCTION			
Agrégats en tonnes	849 693	1 297 514	-35%
Ready Mix en m3	49 297	44 968	10%
Clinker	156 033	416 697	-63%
Ciment	381 129	400 235	-5%
CHIFFRES D'AFFAIRES			
Agrégats	5 053 950	5 656 136	-11%
Ready Mix	5 114 863	4 785 794	7%
Clinker	0	3 060 000	-100%
Ciment Local	33 974 985	31 365 935	8%
Ciment Export	2 202 971	8 605 011	-74%
TOTAL	46 346 769	53 472 876	-13%

- **Activité Ciment :** Au terme du premier trimestre 2017, le chiffre d'affaire sur le marché local a atteint 33,974 MTND, soit une progression de 8% par rapport à 2016.

Le chiffre d'affaires Export a enregistré une baisse de -74% en raison de la suspension provisoire par l'Algérie de l'importation du ciment Tunisien. Ce repli est enregistré aussi au niveau du secteur du ciment, soit 106 000 tonnes au premier trimestre 2017 contre 429 000 tonnes pour la même période de 2016.

La production du ciment a enregistré une légère régression de -5% par rapport au premier trimestre de 2016 et la production du clinker a été arrêtée courant les mois de Février et Mars afin de réduire le niveau de stock enregistrant ainsi une régression de -63% par rapport à la même période de l'année précédente.

- **Activité Agrégats :** Le premier trimestre 2017 a été réservé au déstockage du clinker ce qui a réduit l'extraction des calcaires de -35% par rapport à la même période 2016.

Le chiffre d'affaire réalisé au terme du premier trimestre 2017 a atteint 5,053 MTND contre 5,656 MTND une année auparavant.

- **Activité Ready-Mix :** Au terme du premier trimestre 2017, l'activité a connu une progression par rapport à la même période de l'année précédente, soit +10% en matière de production de béton et + 7% en chiffre d'affaires.

2. Carthage Cement améliore sa position dans le secteur

Dans la même tendance haussière, Carthage Cement continue à accroître sa part de marché malgré une régression dans le secteur du ciment. En effet, au 31 Mai 2017 la part de marché est passée de 18,28% en 2016 à 20,04% en 2017.

Ventes marché Local (y compris transferts Ready Mix)

Période	DESIGNATION	Carthage Cement	TOTAL SECTEUR
du 01/01 au 31/05/2017	Qté (tonne)	637 095	3 173 111
	Part de marché	20,08%	100%
du 01/01 au 31/05/2016	Qté (tonne)	555 850	3 080 167
	Part de marché	18,05%	100%
Evolution 2017/2016	Qté tonne	81 245	92 944
	(%)	14,62%	3,02%
	Part de marché	2,03%	

Ventes marché Export

Période	DESIGNATION	Carthage Cement	TOTAL SECTEUR
du 01/01 au 31/05/2017	Qté (tonne)	28 327	146 882
	Part de marché	19,29%	100%
du 01/01 au 31/05/2016	Qté (tonne)	144 215	749 628
	Part de marché	19,24%	100%
Evolution 2017/2016	Qté tonne	-115 888	-602 746
	(%)	-80,36%	-80,41%
	Part de marché	0,05%	

Ventes Totales (Local & Export)

Période	DESIGNATION	Carthage Cement	TOTAL SECTEUR
du 01/01 au 31/05/2017	Qté (tonne)	665 422	3 319 993
	Part de marché	20,04%	100%
du 01/01 au 31/05/2016	Qté (tonne)	700 065	3 829 795
	Part de marché	18,28%	100%
Evolution 2017/2016	Qté tonne	-34 643	-509 802
	(%)	-4,95%	-13,31%
	Part de marché	1,76%	

X. EVOLUTIONS ET PERFORMANCES DU TITRE EN BOURSE

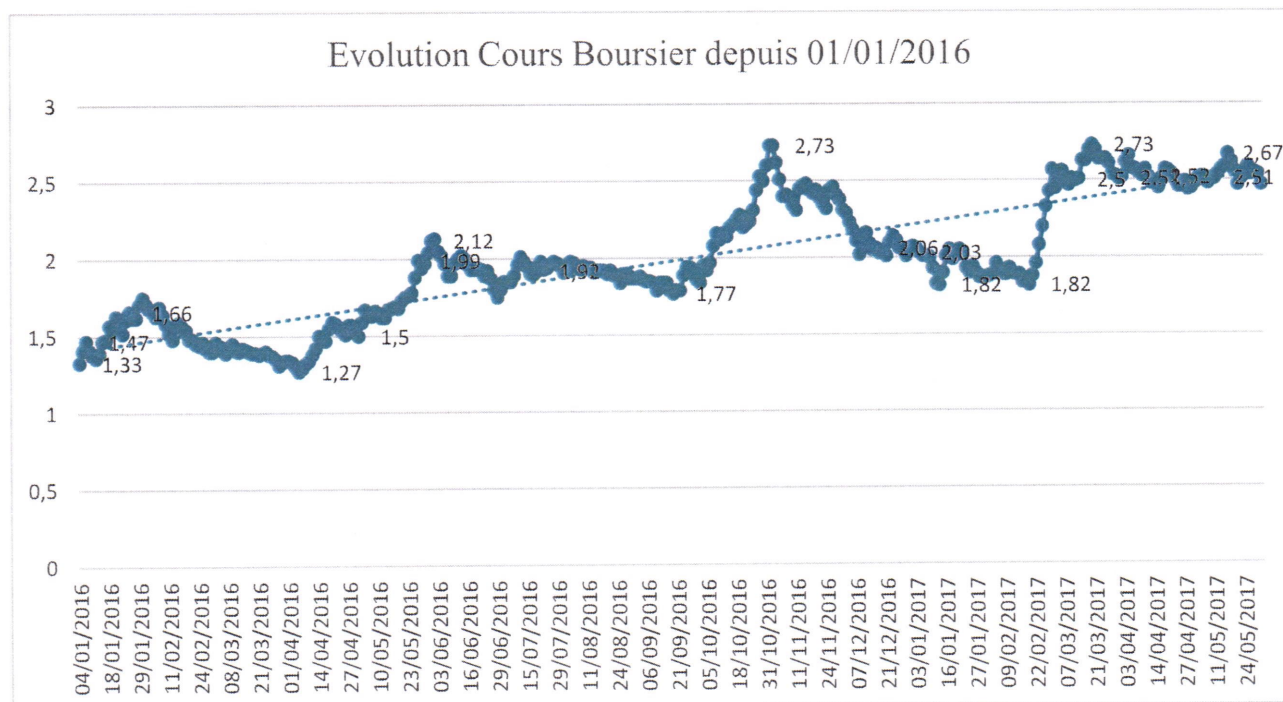
1. Structure du capital

Au 31/12/2016, la structure du capital de la société Carthage Cement est ventilée ainsi :

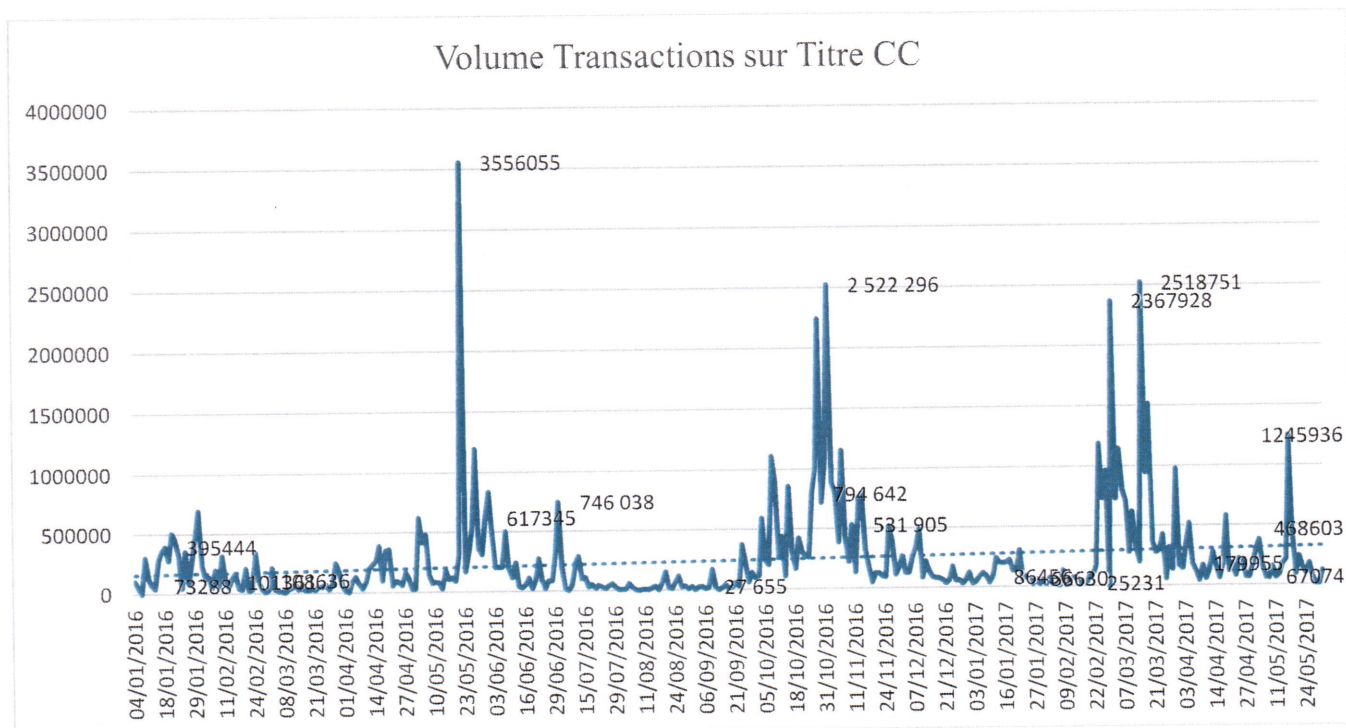
<i>Nom & Prénom ou Raison Sociale</i>	<i>Nbre Action</i>	<i>%</i>
SOCIETE BINA CORP	86 477 362	50,24%
Groupe Naifer	11 759 452	6,83%
ETAT TUNISIEN	10 819 622	6,29%
Groupe Horchani	3 221 225	1,87%
Groupe Abdelhamid Khechine	3 008 882	1,75%
TRUST COMPANY	2 026 917	1,18%
ASTREE	1 573 474	0,91%
TRIMECHE MONGI	1 470 990	0,85%
AFRIVALEURS	1 183 681	0,69%
CAPI	1 095 780	0,64%
MZABI SKANDER FADHEL	1 036 280	0,60%
BINA HOLDING	981 227	0,57%
FINACORP MAGHREB EQUITY FUND	974 847	0,57%
MAJUS INVEST SICAF	708 031	0,41%
SABAH ALOUI EP SLIM RIAHI	629 085	0,37%
Autres Participations<600.000 Titres	45 167 558	26,24%
	172 134 413	100,00%

2. Evolution du cours et des volumes échangés depuis janvier 2016

Depuis le début de l'exercice 2016 jusqu'au mois de Mai 2017, le cours du titre Carthage Cement a évolué de la manière suivante :

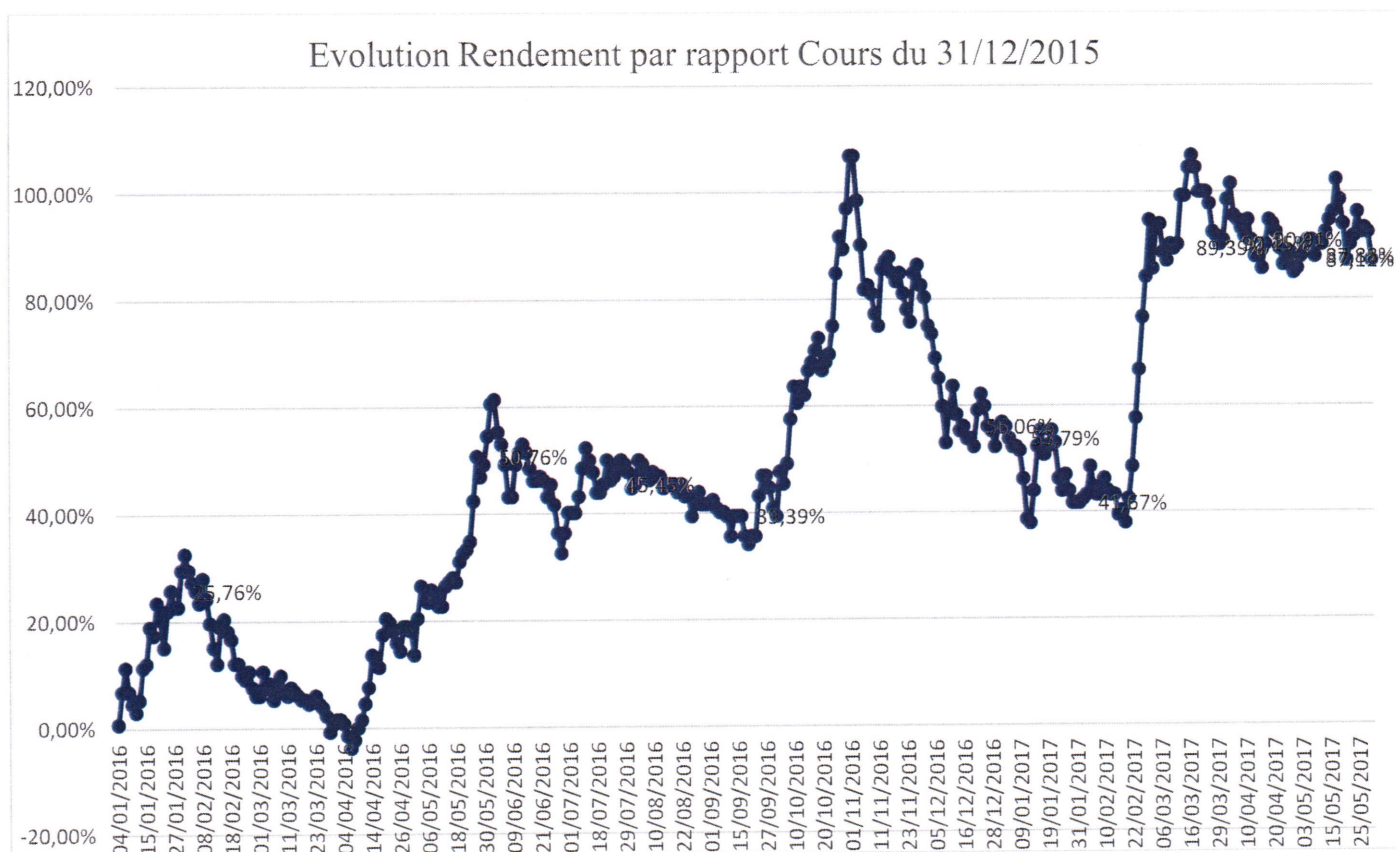


Par ailleurs, le volume des échanges en valeur (en DT), au cours de la même période, a évolué de la manière suivante :



3. Rendement du titre Carthage Cement depuis janvier 2016

Depuis janvier 2016, le rendement du titre a évolué de la manière suivante :



DEUXIEME PARTIE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

**Bilan
Etat de Résultat
Etat de Flux de Trésorerie
Notes aux Etats Financiers**

Etats financiers

BILAN
Arrête au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
ACTIFS			
<u>Actifs non courants</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		3 454 035	3 353 003
Moins : Amortissements		(1 396 226)	(1 090 758)
	1	2 057 809	2 262 245
Immobilisations corporelles		958 455 180	938 013 184
Moins : Amortissements		(213 233 305)	(170 939 793)
	2	745 221 875	767 073 391
Immobilisations financières		5 931 972	5 646 695
Moins : Provision		(124 967)	(124 967)
		5 807 005	5 521 728
<i>Total des actifs immobilisés</i>		753 086 689	774 857 364
Autres actifs non courants	4	-	14 663 749
<u>Total des actifs non courants</u>		753 086 689	789 521 113
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		69 775 057	66 958 809
Moins : Provisions		(472 805)	(472 805)
	5	69 302 252	66 486 004
Clients et comptes rattachés		22 963 170	23 548 930
Moins : Provisions		(2 341 357)	(2 309 704)
	6	20 621 813	21 239 226
Autres actifs courants	7	23 830 294	12 912 385
Liquidités et équivalents de liquidités	8	3 094 445	3 337 022
<u>Total des actifs courants</u>		116 848 804	103 974 637
<u>Total des actifs</u>		869 935 493	893 495 750

BILAN
Arrête au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		172 134 413	172 134 413
Réserve légale		588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		117 321 012	117 321 012
Résultats reportés		(25 669 028)	(18 582 087)
Modifications comptables		-	(5 658 792)
Amortissements différés		(113 135 872)	(67 976 950)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		153 048 560	199 635 631
Résultat net de l'exercice		(45 993 154)	(46 587 071)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	9	107 055 406	153 048 560
PASSIFS			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	10	383 751 896	433 885 422
Crédits bail	11	2 843 361	3 075 871
Comptes courants actionnaires	12	98 619 442	91 672 163
Provisions pour risques et charges	13	2 945 592	2 913 754
<u>Total des passifs non courants</u>		488 160 291	531 547 210
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	86 700 588	57 665 320
Autres passifs courants	15	61 080 096	66 808 870
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	126 939 112	84 425 790
<u>Total des passifs courants</u>		274 719 796	208 899 980
<u>Total des passifs</u>		762 880 087	740 447 190
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		869 935 493	893 495 750

ETAT DE RESULTAT
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	196 140 117	184 271 650
Production immobilisée	18	15 946 727	14 195 922
Total produits d'exploitation		212 086 844	198 467 572
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours		2 192 038	(3 922 254)
Achats d'approvisionnements consommés	19	118 768 313	109 614 663
Charges de personnel	20	26 689 688	25 194 869
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	57 616 191	58 268 833
Autres charges d'exploitation	22	14 553 136	13 208 251
Total des charges d'exploitation		219 819 366	202 364 362
RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 732 522)	(3 896 790)
Charges financières nettes	23	(46 394 788)	(42 490 220)
Produits des placements	24	122 726	709 557
Autres gains ordinaires	25	9 446 833	572 093
Autres pertes ordinaires	26	(1 001 961)	(1 081 444)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		(45 559 712)	(46 186 804)
Impôt sur les sociétés		(433 442)	(400 267)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(45 993 154)	(46 587 071)
Effet des modifications comptables		-	(5 658 792)
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(45 993 154)	(52 245 863)

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>31-déc</u> 2016	<u>31-déc</u> 2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	230 773 066	218 627 030
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	(170 330 137)	(166 731 327)
Intérêts payés sur crédits de gestion	(6 153 964)	(4 749 373)
Impôts et taxes payés	(60 787)	(45 037)
Autres flux	(603)	18 573
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	54 227 575	47 119 866
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 499 976)	(399 390)
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	(1 178 994)	(1 018 889)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(6 678 970)	(1 418 279)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts bancaires	108 099 000	545 306 918
Intérêts payés sur remboursement emprunt	(33 052 362)	(49 978 385)
Remboursements des emprunts bancaires	(118 330 919)	(517 611 504)
Remboursements des crédits leasing	(4 472 637)	(6 520 546)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(47 756 918)	(28 803 517)
Variation de trésorerie	(208 313)	16 898 070
Trésorerie au début de l'exercice	(13 136 235)	(30 034 305)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(13 344 548)	(13 136 235)

Notes aux états financiers

I. Présentation de la société

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la Société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés: Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agréats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N°41895 BEN AROUS/41020 devenue après refonte N°48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

En DT	
Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
Total apport net	110.628.081

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaires rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la Société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la Société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

I. Présentation de la société (suite)

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelages de Berbères » (société en veilleuse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement (voir note Actifs-3)

II. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

III-1 Unité monétaire

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Certaines immobilisations sont reconnues en utilisant l'approche par composante (c'est le cas de la cimenterie). Selon cette méthode, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée de vie différente des autres composants, doit être comptabilisé et amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles (suite)**

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière (*)	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et Outillage industriel	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

(*) : Au cours de l'exercice 2010, la société a procédé à une révision de la durée d'amortissement de la carrière pour la porter de 25 ans à 50 ans. Ce changement a été considéré comme un changement dans l'estimation comptable et a été traité d'une façon prospective.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

III-3 Contrats de location financement

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-3 Contrats de location financement (suite)**

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III-4 Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité et de cinq ans, à partir de leur engagement.

III-5 Les stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement liés à l'acquisition,
- Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminées par le management.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-5 Les stocks (suite)**

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III-6 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III-7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III-8 Provisions pour risques et charges*Provisions pour litiges*

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-9 Liquidité et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

III-10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III-11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

IV. Difficultés de trésorerie

La société Carthage Cement connaît des difficultés de trésorerie qui sont dus aux éléments cumulé suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement.
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local
- La baisse significative des exports notamment en 2016 du fait des difficultés d'export, notamment en 2016 pour les marchés limitrophes de la Tunisie à savoir l'Algérie et la Libye

Ces facteurs combinés avec d'autres, sont à l'origine des pertes cumulées enregistrées par Carthage Cement et ayant atteint un niveau de 184.8 millions de DT au 31 décembre 2016 (y compris la perte de l'exercice 2016 s'élevant à 46 millions de DT). La société affiche aussi un besoin de fond de roulement significatif vu que les passifs courants excèdent largement les actifs courant de la société.

Courant 2015, la société a déjà procédé à la restructuration de ses emprunts bancaires. Toutefois, étant donné que les difficultés d'exploitation et de trésorerie, se sont poursuivies en 2016 et 2017, la société n'a pas pu honorer la totalité de ses engagements.

Pour faire face à cette situation difficile, la société a engagé, courant 2017, de nouvelles discussions avec le pool bancaire pour conclure un nouvel accord de rééchelonnement des dettes bancaires. Par ailleurs, la société a aussi engagé des discussions avec le principal actionnaire (l'Etat) afin de soutenir financièrement la société en attendant l'amélioration des conditions de marché. En parallèle, le management a engagé des réflexions pour promouvoir les ventes à l'export.

A la date de la publication de ces états financiers, la société n'a pas encore obtenu l'approbation formelle de la demande de restructuration des emprunts bancaires mais le management estime que compte tenu de l'avancement des discussions avec les banques, la conclusion de cet accord devrait être concrétisée dans les jours à venir. Par ailleurs, des accords sont en cours de finalisation avec l'administration fiscale et la caisse de sécurité social pour le rééchelonnement des dettes de la société. Compte tenu de ces indices positifs notés, le management estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements après leur restructuration.

V. Contrôles fiscaux

V-1 Contrôle fiscal 2008-2011

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société.

V-2 Contrôle fiscal GCN

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés: Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. Ce jugement a été interjeté en appel par la société Carthage Cement.

Dans le cadre de la préparation d'un jugement préparatoire, le président de la cour d'appel a demandé à l'administration fiscale au cours de l'audience du 15 juin 2016 le recalcul des impôts et taxes dus par Carthage Cement en appliquant de nouvelles précisions. L'administration fiscale a répondu par lettre écrite en date du 28 décembre 2016 qui fait sortir un complément d'impôt de 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

V-3 Contrôle fiscal 2011-2012

Un troisième contrôle courant cet exercice, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

La société a rejeté l'ensemble des chefs de redressement issus de ces divers contrôles fiscaux, à l'exception d'un montant de 1.907.813 DT pour lequel un passif d'impôt a été constaté.

Le management de la société estime qu'aucune provision complémentaire n'est requise au titre de contrôles fiscaux.

A/ ACTIFS**NOTE N°1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent à la clôture de l'exercice 2016 un solde de 2.057.809 DT, contre 2.262.245 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000
Licences	150 600	66 582
Logiciels	590 686	574 073
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles en cours	401	-
Immobilisations incorporelles brutes	3 454 035	3 353 003
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 396 226)	(1 090 758)
Immobilisations incorporelles nettes	2 057 809	2 262 245

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent à la clôture de l'exercice 2016 un solde net de 745.221.875 DT, contre 767.073.391 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Terrains	2 965 922	2 965 922
Agencements, aménagements et installations (« AAI »)	3 429 435	2 910 958
Carrière	111 707 060	111 707 060
Constructions	433 855 925	419 644 044
Installations climatiseurs	127 400	127 400
Installations téléphoniques	131 614	131 614
Engins de carrière acquis en leasing	20 542 374	17 709 291
Matériel de transport	970 105	970 105
Matériel de transport acquis en leasing	4 377 021	3 704 108
Matériel industriel	13 019 294	12 897 953
Matériel informatique	1 091 431	1 012 606
Mobilier et matériel de bureau	884 763	831 622
Installations techniques cimenterie	337 423 539	337 406 525
Matériel Ready Mix	62 889	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	11 644 411	11 644 411
Immobilisations corporelles en cours	16 221 997	14 286 676
Immobilisations corporelles brutes	958 455 180	938 013 184
Amortissements des immobilisations corporelles	(213 233 305)	(170 939 793)
Immobilisations corporelles nettes	745 221 875	767 073 391

CARTHAGE CEMENT
NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS					VCN AU 31/12/2016
	AU 31/12/2015	Additions	Transfert	Cession	AU 31/12/2016	AU 31/12/2015	Dotation	Cession	AU 31/12/2016		
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	810 370	135 000	-	945 370	1 754 630	
Logiciels	574 073	16 613	-	-	590 686	261 228	147 780	-	409 008	181 678	
Licence	66 582	84 018	-	-	150 600	7 964	21 536	-	29 500	121 100	
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	-	12 348	11 196	1 152	-	12 348	-	
Immobilisations incorporelles encours	-	401	-	-	401	-	-	-	-	401	
Total immobilisations incorporelles	3 353 003	101 032	-	-	3 454 035	1 090 758	305 468	-	1 396 226	2 057 809	
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922	
Agencements, Aménagements et Installations	2 910 958	462 894	55 583	-	3 429 435	1 173 270	247 200	-	1 420 470	2 008 965	
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	22 341 411	2 234 141	-	24 575 552	87 131 508	
Constructions	419 644 044	78 683	14 133 198	-	433 855 925	69 424 735	18 604 878	-	88 029 613	345 826 312	
Installations techniques cimenterie	337 406 525	17 014	-	-	337 423 539	37 308 146	16 896 891	-	54 205 037	283 218 502	
Installations climatiseurs	127 400	-	-	-	127 400	126 617	783	-	127 400	-	
Installations téléphoniques	131 614	-	-	-	131 614	110 269	12 318	-	122 587	9 027	
Engins de carrière acquis en leasing	17 709 291	2 833 083	-	-	20 542 374	13 486 852	2 058 950	-	15 545 802	4 996 572	
Matériel de transport	970 105	-	-	-	970 105	859 351	33 172	-	892 523	77 582	
Matériel de transport acquis en leasing	3 704 108	672 913	-	-	4 377 021	2 502 909	472 515	-	2 975 424	1 401 597	
Matériel industriel	12 897 953	121 341	-	-	13 019 294	12 224 703	124 489	-	12 349 192	670 102	
Matériel informatique	1 012 606	78 825	-	-	1 091 431	835 789	116 272	-	952 061	139 370	
Mobilier et Matériel de bureau	831 622	53 141	-	-	884 763	625 128	74 263	-	699 391	185 372	
Matériels Ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	16 368	3 144	-	19 512	43 377	
Matériels Ready Mix acquis en leasing	11 644 411	-	-	-	11 644 411	9 904 245	1 414 496	-	11 318 741	325 670	
Immobilisations corporelles en cours	14 286 676	16 124 102	-14 188 781	-	16 221 997	-	-	-	-	16 221 997	
Total immobilisations corporelles	938 013 184	20 441 996	-	-	958 455 180	170 939 793	42 293 512	-	213 233 305	745 221 875	
Total des immobilisations	941 366 187	20 543 028	-	-	961 909 215	172 030 551	42 598 980	-	214 629 531	747 279 684	

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Titre "Les Carrelages de Berbères"	350 883	350 883
Prêts au personnel	396 820	409 045
Dépôts et cautionnements versés	5 184 269	4 886 767
Total brut	5 931 972	5 646 695
Moins : provision	(124 967)	(124 967)
Total net	5 807 005	5 521 728

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Le solde des autres actifs non courants au 31 décembre 2016 est nul, contre 14.663.749 DT à la clôture de l'exercice 2015. Ils enregistrent principalement les charges engagées par la société avant l'entrée en exploitation de l'activité cimenterie. Il s'agit essentiellement de frais d'études et de recherches et une quote-part des charges d'exploitation (amortissements, honoraires, charges de personnel, frais de mission et charges financières sur comptes courants actionnaires...) rattachés à l'activité cimenterie. La société a arrêté la capitalisation des frais préliminaires à partir du mois d'octobre 2013, date d'entrée en activité de la cimenterie. Au 31 décembre 2016, l'ensemble des frais préliminaires ont été résorbés.

Les frais préliminaires s'analysent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Frais d'études et de recherches	12 762 922	12 762 922
Honoraires	846 430	846 430
Frais de voyages, déplacements et restauration	951 781	951 781
Charges du personnel	5 715 806	5 715 806
Charges financières	3 099 001	3 099 001
Capitalisation des différences de changes	1 738 058	1 738 058
Frais préliminaires Ready mix	845 523	845 523
Frais d'introduction en bourse	2 631 323	2 631 323
Amortissements carrière	6 702 423	6 702 423
Amortissements construction front	2 130 740	2 130 740
Amortissements engins et pistes carrière	2 280 567	2 280 567
Intérêts sur comptes courants actionnaires	26 040 181	26 040 181
Capitalisation des produits financiers	(4 550 612)	(4 550 612)
Impôt sur les sociétés 2008	1 296 203	1 296 203
Divers frais	2 056 973	2 056 973
Total brut	64 547 319	64 547 319
Résorption des frais préliminaires	(63 704 814)	(49 041 065)
Résorption des frais préliminaires Ready Mix	(842 505)	(842 505)
Total résorptions	(64 547 319)	(49 883 570)
Total net des autres actifs non courants	-	14 663 749

NOTE N°5 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2016 à un solde net de 69.302.252 DT, contre 66.486.004 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 2.816.248 DT. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Pièces de rechanges	5 755 425	5 116 657
Autres stocks	1 124 300	1 338 561
Produits finis agrégats	3 074 366	7 154 921
Produits semi-finis agrégats	20 994 238	17 999 626
Ciments	2 069 905	3 061 563
Matières premières Ready Mix	129 580	156 025
Stocks matières premières cimenterie	6 398 541	3 319 582
Clinker	27 991 222	28 105 659
Emballages	2 237 480	706 215
Total stock brut	69 775 057	66 958 809
Moins : Provision pour dépréciation	(472 805)	(472 805)
Total stock net	69 302 252	66 486 004

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Clients agrégats	13 661 314	9 678 472
Clients ciments	1 110 537	2 152 542
Clients Ready mix	2 644 161	3 143 676
Clients, effets à l'encaissement	4 470 917	6 264 537
Clients, avoirs à établir	(1 321 603)	-
Clients, effets à l'encaissement	56 487	-
Clients douteux	2 341 357	2 309 703
Total brut	22 963 170	23 548 930
Moins : Provision pour dépréciation	(2 341 357)	(2 309 704)
Total net	20 621 813	21 239 226

NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016, à 23.830.294 DT, contre 12.912.385 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillant ainsi :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Etat impôts et taxes	12 094 962	9 638 879
Produits à recevoir	8 357 785	551 303
Charges constatées d'avance	1 136 697	591 869
Comptes d'attente à régulariser	420 144	420 144
BINA Trade	1 473 282	1 357 766
Créances envers les parties liées (cf note 27)	785 069	790 069
Autres	2 400	2 400
Total brut	24 270 339	13 352 430
Moins : provision pour dépréciation	(440 045)	(440 045)
Total net	23 830 294	12 912 385

NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent à la clôture de l'exercice 3.094.445 DT, contre 3.337.022 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Banques (a)	177 822	1 623 297
Blocage pour lettres de crédits ou autres	2 849 569	1 688 327
Caisses	67 054	25 398
Total	3 094 445	3 337 022

(a) Le solde de la rubrique « banques » se détaille comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Banque de Tunisie	166 750	128 789
Banque Internationale Arabe de Tunisie	-	468 975
Banque de Tunisie et des Emirats	-	691 812
Banque Tuniso-Libyenne	-	29 513
AL BARAKA	2 850	59 512
Attijari Bank	6 496	21 329
North Africa INT BANK	1 726	78 613
Zitouna Bank	-	144 754
Total	177 822	1 623 297

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent 107.055.406 DT au 31 décembre 2016, contre 153.048.560 DT en 2015, soit une baisse de 45 993 154 DT. Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Capital social	172 134 413	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801
Prime d'émission	117 321 012	117 321 012
Prime de scission	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	(25 669 028)	(18 582 087)
Modification comptable	-	(5 658 792)
Amortissements différés	(113 135 872)	(67 976 950)
Total capitaux propres avant résultat de la période	153 048 560	199 635 631
Résultat de l'exercice	(45 993 154)	(46 587 071)
Total des capitaux propres avant affectation	107 055 406	153 048 560

Conformément à la législation fiscale en vigueur (article 12 bis - § VI du code de l'IRPP & IS), à l'ouverture de l'exercice 2016, le résultat déficitaire 2015 a été affecté en amortissements différés de 45.158.922 DT et perte reportable de 1.428.149 DT.

L'exercice 2016, ayant enregistré une perte comptable de 45.993.154 DT, qui sera affectée respectivement en amortissements différés et perte non reportable de 43.675.290 DT et 2.317.864 DT.

La structure du capital se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'action	Valeur nominale	Total	%
Public	85 657 001	1	85 657 001	49,76%
Société BINA CORP	86 477 362	1	86 477 362	50,24%
Mr LAZHAR STA	10	1	10	0,00%
Société La Grande Immobilière du Nord SARL	10	1	10	0,00%
Société MAJUS INVESTMENT SICAF	10	1	10	0,00%
Société NAFRAZIA EXPORT SARL	10	1	10	0,00%
Société NAFRINVEST SARL	10	1	10	0,00%
Total	172 134 413	1	172 134 413	100%

:

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Impact de la modification comptable</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Solides au 31 décembre 2014	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(8 716 036)	(17 602 075)	(8 937 972)	(56 961 746)	199 635 631
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	(9 866 051)	(50 374 875)	4 558 918	56 961 746	1 279 738
Impact de la modification comptable	-	-	-	-	-	-	(1 279 738)	-	(1 279 738)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(46 587 071)	(46 587 071)
Solides au 31 décembre 2015	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(18 582 087)	(67 976 950)	(5 658 792)	(46 587 071)	153 048 560
Affectation du résultat 2015 approuvée par l'AGO du 12 juillet 2016	-	-	-	-	(1 428 149)	(45 158 922)	-	46 587 071	-
Affectation de la modification comptable par l'AGO du 12 juillet 2016	-	-	-	-	(5 658 792)	-	5 658 792	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(45 993 154)	(45 993 154)
Solides au 31 Décembre 2016	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(25 669 028)	(113 135 872)	-	(45 993 154)	107 055 406

CARTHAGE CEMENT
NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

NOTE N°10 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
(Montants exprimés en dinar)

	Solde au 31/12/2015					Mouvement de l'exercice				
	Total en début de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an	Additions LT	Remboursement LT	Remboursement CT	RECLASSEMENTS	Total en fin de période	Echéances à +1 an	Echéances à à -1 an
Amen Bank	18 246 000	17 850 298	395 702	2 800 000	-	695 702	2 368 539	20 350 298	18 281 759	2 068 539
BTk	30 371 720	29 297 297	1 074 423	-	-	171 721	3 654 561	30 199 999	25 642 736	4 557 263
ATTIJARI BANK	25 474 000	23 553 557	1 920 443	-	-	1 438 022	2 463 954	24 035 978	21 089 603	2 946 375
ATB	14 522 000	13 825 641	696 359	-	-	0	1 685 536	14 522 000	12 140 105	2 381 895
BH	63 576 092	60 029 846	3 546 246	-	-	3 107 966	6 181 753	60 468 126	53 848 093	6 620 033
STB	61 130 500	56 831 936	4 298 564	-	-	3 147 689	5 974 368	57 982 811	50 857 568	7 125 243
BT	111 461 000	103 208 294	8 252 706	-	-	7 073 748	15 824 579	104 387 252	87 383 715	17 003 537
STUSID	13 463 815	13 463 815	0	-	-	0	1 781 963	13 463 815	11 681 852	1 781 963
BNA	64 978 000	60 094 031	4 883 969	-	-	3 774 221	7 378 037	61 203 779	52 715 994	8 487 785
BIAT	26 477 618	25 300 000	1 177 618	-	-	1 177 618	1 488 235	25 300 000	23 811 765	1 488 235
BTL	20 384 981	18 955 605	1 429 376	-	-	1 250 704	2 411 705	19 134 277	16 543 900	2 590 377
BTE	12 271 360	11 475 102	796 258	-	-	0	1 720 295	12 271 359	9 754 806	2 516 553
Total des emprunts	462 357 085	433 885 422	28 471 666	2 800 000	-	21 837 391	52 933 525	443 319 694	383 751 896	59 567 798

NOTE N°11 : Crédits bail

Le poste « crédits bail » accuse à la clôture de l'exercice 2016 un solde de 2.843.361 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2017	2 894 561	2 510 752	383 809
2018	1 446 741	1 228 367	218 374
2019	876 820	756 764	120 056
2020	708 008	659 163	48 845
2021	202 470	199 067	3 403
Total général	6 128 600	5 354 113	774 487
2017*	2 894 561	2 510 752	383 809
Total à plus d'un an	3 234 039	2 843 361	390 678

(*) : Ce montant figure au niveau de la rubrique concours bancaires et autres passifs financiers (cf note 16)

NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES

Le solde de cette rubrique qui s'élève à la clôture de l'exercice 2016 à 98.619.442 DT, s'analyse comme suit (pour plus de détails se référer à la note 27) :

<u>Désignation</u>	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 394	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	18 366 746	15 483 686
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	23 865 332	19 801 113
Total	98 619 442	91 672 163

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice sur ce poste représentent la constatation des intérêts courus et la TVA déductible à payer au titre de l'année 2016.

NOTE N°13 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

<u>Désignation</u>	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 037 779	1 005 940
Autres provisions pour risques et charges	906 552	906 553
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261
Total	2 945 592	2 913 754

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse à la clôture de l'exercice 2016 un solde de 86.700.588 DT, contre 57.665.320 DT au 31 décembre 2015 et s'analyse comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Fournisseurs d'exploitation	58 787 858	28 926 030
Fournisseurs, effets à payer	9 760 243	10 400 360
Fournisseurs d'immobilisations*	18 024 244	18 208 728
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483
Autres fournisseurs	24 756	24 756
Retenue de garantie	102 004	103 963
Total	86 700 588	57 665 320

* Ce solde inclut principalement la dette résiduelle envers les fournisseurs constructeurs de la cimenterie pour un montant de 17.229.178 DT. Un différend oppose actuellement Carthage Cement avec lesdits fournisseurs et ladite dette a été gelée suite à la décision du tribunal en l'attente de la résolution des différends. Cette dette libellée en monnaie étrangère n'a pas aussi fait l'objet d'une actualisation au cours de change de clôture et ce du fait qu'elle a fait l'objet d'une décision de gel. Des négociations sont en cours avec les fournisseurs pour trouver un accord à l'amiable (Voir note n°25).

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 31 décembre 2016, un total de 61.080.096 DT, contre 66.808.870 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Clients, avances et acomptes	12 276 161	14 410 944
Etat impôts et taxes	21 148 355	12 401 159
Amende Exploitation carrière	880 520	505 602
Redressement fiscal	523 078	1 672 888
Rémunérations dues au personnel	1 280 486	1 412 116
Dettes envers les parties liées (Voir note 27)	71 342	71 342
Dettes CNSS	8 127 686	6 100 685
Charges à payer	4 493 224	5 590 832
Dette envers la STEG	5 698 468	17 680 546
Provision pour congés à payer	818 709	1 009 586
Provisions pour risques et charges	124 281	124 281
Dette envers Karama Holding	5 637 786	5 828 889
Total	61 080 096	66 808 870

NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent à la clôture de l'exercice 126.939.112 DT, contre 84.425.790 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires (note 10)	59 567 798	28 471 666
Echéances à moins d'un an sur crédits bail (note 11)	2 510 752	3 026 516
Intérêts courus	5 851 684	7 056 684
Billet de trésorerie	14 000 000	10 000 000
Crédit mobilisable	23 989 000	16 960 000
Crédit financement devises	4 580 884	2 437 667
Concours bancaires (a)	16 438 994	16 473 257
Total	126 939 112	84 425 790

(a) Les banques qui totalisent au 31 décembre 2016 un solde de 16.438.994 DT se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Arab Tunisian Bank	185 514	903 510
Banque Tuniso-Libyenne	2 750	-
Banque de Tunisie	3 353 169	2 118 409
Qatar National Bank	533 648	1 277 993
Banque Internationale Arabe de Tunisie	4 412	-
Banque Nationale Agricole	5 893 286	3 140 655
Banque de l'Habitat	2 830 166	1 812 009
Société Tunisienne de Banque	2 666 704	2 071 324
Amen Bank	844 697	4 609 173
STUSID Bank	124 437	540 062
Banque tuniso-koweïtienne	137	122
Banque de Tunisie et des Emirats	18	-
Zitouna Bank	28	-
Union Internationale de Banques	28	-
Total	16 438 994	16 473 257

B/ RESULTAT DE LA PERIODE**NOTE N°17 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation s'analysent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Vente des produits de carrière	20 945 695	17 995 795
Vente de béton prêt à l'emploi	14 819 705	16 592 475
Vente clinker	5 440 000	4 320 000
Vente ciments	150 226 078	140 419 034
Vente palettes	19 976	58 659
Pompage et transport Béton	3 507 570	3 700 944
Chargements et transports - Agrégat	1 101 619	1 134 305
Chargements et transports - Ciment	79 474	50 438
Total	196 140 117	184 271 650

NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Travaux piste carrière	2 414 243	4 921 467
Travaux préparatoires	1 243 782	7 302 299
Aménagements front	3 379 679	129 147
Aires de stockage	8 907 960	1 780 285
Production immobilisée Ready Mix	1 063	62 724
Total	15 946 727	14 195 922

NOTE N°19 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés s'élevant à la clôture de l'exercice à 118.768.313 DT, se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Explosifs	1 771 417	1 691 743
Gasoil et lubrifiants	3 673 431	4 596 642
Pièces de rechange	1 376 909	1 171 442
Achats de matières premières Ready Mix	672 446	984 190
Achats de matières consommables cimenterie	36 321 781	23 111 464
Achats emballages	12 368 171	9 195 012
Autres achats	3 937 955	3 467 768
Prestations NLS	26 270 073	21 588 374
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	36 430 125	41 078 427
Achats non stockés de matières et fournitures	954 291	946 312
Variation de stocks des pièces de rechange et autres	(337 007)	(4 067 252)
Variation de stocks des matières premières Ready mix	(61 055)	4 787
Variation de stock matières premières cimenterie	(4 610 224)	5 845 755
Total	118 768 313	109 614 663

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel qui s'élèvent au 31 décembre 2016 à 26.689.688 DT se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Salaires et compléments de salaires	22 077 618	20 836 988
Cotisations sociales	4 167 778	4 038 046
Autres charges sociales	444 292	319 835
Total	26 689 688	25 194 869

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	305 468	265 073
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	42 293 512	42 743 167
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	14 663 749	14 755 789
Dotations aux provisions pour risques et charges	31 837	396 308
Dotations aux provisions pour créances douteuses	321 625	108 496
Total	57 616 191	58 268 833

NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Loyers et charges locatives	3 995 223	1 333 196
Entretiens et réparations	2 739 309	3 361 807
Assurances	1 922 087	2 210 765
Études, recherches et divers services extérieurs	83 332	104 292
Jetons de présence	60 500	40 000
Total des services extérieurs	8 800 451	7 050 060
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	931 188	879 750
Publicités, publications, relations publiques	33 894	111 886
Déplacements, missions et réceptions	480 961	531 816
Dons et subventions	555 615	487 692
Transports	2 139 377	2 437 392
Frais postaux et de télécommunications	122 612	284 389
Services bancaires et assimilés	1 030 432	892 814
Autres charges d'exploitation	8 514	120
Total des autres services extérieurs	5 302 593	5 625 859
Impôts et taxes sur rémunérations	309 844	308 606
T.C.L	100 067	90 287
Droits d'enregistrement et de timbres	112 463	121 921
Autres impôts et taxes	111 908	103 186
Total des impôts et taxes	634 282	624 000
Transfert de charges (autres charges)	(184 190)	(91 668)
Total des autres charges d'exploitation	14 553 136	13 208 251

NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 46.394.788 DT et se détaillent ainsi :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Intérêts des comptes courants actionnaires	6 828 054	6 417 344
Intérêts sur emprunts	33 010 493	31 634 898
Intérêts sur Leasing	564 343	725 970
Agios débiteurs	663 541	351 093
Frais d'escomptes	3 315 445	2 680 248
Pertes de change	1 128 578	756 098
Gains de change	-	(685 041)
Intérêts de retards	884 334	609 610
Total	46 394 788	42 490 220

NOTE N°24 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2016 à 122.726 DT et se détaillent ainsi :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Produits financiers	122 726	709 557
Total	122 726	709 557

NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élevant au 31 décembre 2016 à 9.446.833 DT se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-16	31-déc-15
Remboursement assurance	189 944	165 684
Abandon de créances*	8 936 634	-
Reprise sur provisions pour créances douteuses	289 971	307 540
Autres gains ordinaires	30 284	29 262
Reprise sur provision sur dette fiscale	-	69 607
Total	9 446 833	572 093

* La société a constaté courant 2016 un profit exceptionnel de 8.936.634 DT correspondant à :

- Un avoir attendu de la part des constructeurs de la cimenterie pour un montant de 707.076.
- Un profit de 8.229.558 correspondant à une partie du gain attendu de l'abandon des dettes dues aux constructeurs de la cimenterie, groupement FLSSMITH, EKON et PROKON (voir note 14). Un litige oppose actuellement Carthage Cement à ces sociétés et porte principalement sur les éléments suivants :

i) Certaines factures ont été émises par les constructeurs de la cimenterie suite à un mémorandum d'entente du 29 janvier 2014 (« Memorandum of Understanding-MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles ;

ii) La prise en charge par les constructeurs des frais de remplacement de certains équipements défectueux au sein de la cimenterie et ce dans le cadre de la garantie contractuelle de remplacement des équipements défectueux prévue par le contrat ;

iii) Les réclamations de CARTHAGE CEMENT relatives à une affaire de malversation intentée contre les constructeurs de la cimenterie

Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs de la cimenterie, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.229.558 DT correspondant au montant que le management et les avocats de la société considèrent comme raisonnablement acquis (correspondant à l'annulation de l'effet du MoU du 29 janvier 2014) et un minimum au stade actuel des procédures et des négociations. Le montant définitif du profit éventuel sera constaté dans les comptes de la société une fois les négociations achevées et un accord formel conclu entre les parties

NOTE N°26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 1.001.961 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Pénalités de retard sur non recouvrement des dettes	1 001 512	1 043 376
fiscales et sociales	449	38 068
Autres (pertes ordinaires)		
Total	<u>1 001 961</u>	<u>1 081 444</u>

NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- COMPTES COURANTS Actionnaires

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plutôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Les intérêts décomptés sur les comptes courants actionnaires au titre de l'exercice 2016, s'élèvent 6.828.054 DT.

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2016 un solde de 98.619.442 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	En DT
Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	18 366 746
Intérêts sur compte courant BINA CORP	23 865 332
Total	<u>98 619 442</u>

Carthage Cement a comptabilisé en 2016 la TVA récupérable de 6% relative aux intérêts de BINA CORP depuis 2009 et qui s'élève à 1.299.583 DT et a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 1.180.358 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

2- BINA TRADE

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement.

Carthage Cement a réalisé en 2016, avec la société BINA TRADE, un chiffre d'affaires en hors taxes de 8.068.474 DT au titre de la vente d'agréats. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, Carthage Cement a arrêté la vente d'agréats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par la société.

Par ailleurs Carthage Cement a réalisé les transactions suivantes avec BINA TRADE au cours de l'exercice 2016:

- La Société a émis une note de débit à BINA TRADE d'un montant de 81.439 DT relative à la mise à la disposition à BINA TRADE d'un étage du nouveau siège social ayant une superficie de 335 m² et ce du 1^{er} août 2016 jusqu'au 31 juillet 2017.
- Bina Trade a facturé à Carthage Cement des frais de transport de matières pour un montant de 674.849 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 233.541 DT au 31 décembre 2016.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 31 décembre 2016 à 20.315.869 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Traites impayées	8 069 065	5 704 115
Factures impayés	2 719 142	3 028 754
Traites encours d'escompte	8 054 380	9 667 912
Autres créances	1 473 282	1 357 766
Total des créances BINA TRADE	20 315 869	19 758 547
Solde fournisseur BINA TRADE	-233 541	(359 157)
Solde BINA TRADE net	20 082 328	19 399 390

3- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2016 s'élève à un montant hors taxes de 546.131 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 Août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1^{er} Août 2016.

- Au cours de l'exercice 2016, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant de 339.270 DT. Le solde client de la société «STE SONOTRAV» est débiteur de 39.823 DT au 31 décembre 2016.

4- EL KARAMA HOLDING

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an. La charge d'intérêt relative à l'exercice 2016 s'élève à 400.008 DT. Le solde de la dette s'élève à 6.308.897 DT au 31 décembre 2016.

5- Monsieur Mongi Trimech (Administrateur)

- Au cours de l'exercice 2016, la société « OCEAN TRADING COMPANY » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a acheté auprès de Carthage Cement du ciment pour un montant de 3.683.070 DT. Le solde client de la société « OCEAN TRADING COMPANY » est créancier de 26.989 DT au 31 décembre 2016.
- Au cours de l'exercice 2016, la société « AL Wafa RENT A CAR » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a loué à Carthage Cement des voitures de location pour un montant de 11.624 DT. Le solde fournisseur de la société « AL Wafa RENT A CAR » est créancier de 10.556 DT.

6- Autres parties liées

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
<u>Autres actifs courants</u>		
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	156 481	161 481
Jugurtha Manutention	3 900	3 900
Total actifs	785 069	790 069
<u>Autres passifs courants</u>		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	34 518	34 518
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD (d)	14 209	14 209
Total passifs	71 342	71 342

NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)

- (a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2016 s'élève à un montant hors taxes de 5.000 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 156.481 DT au 31 décembre 2016.
- (b) La société Carthage Cement a conclu le 6 Mai 2010, avec la société «JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2016. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 12.769 DT au 31 décembre 2016.
- (c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m², payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève à 34.518 DT au 31 décembre 2016.
- (d) La société Carthage Cement a signé le 1^{er} Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré. Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 31 décembre 2016.

Rémunération des dirigeants clés

Les rémunérations du dirigeant de la société, tels qu'elles ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se présentent comme suit :

En DT	Directeur Général
Salaires et rémunérations brutes y compris la prime de bilan et le 13 ^{ème} provisionnés en 2015 à verser en 2016	256 709
Avantages en nature	18 589
Charges patronales	69 420
Total bruts (*)	344 718
Salaires nets	159 468

Par ailleurs, le DG a reçu un montant de 15.464 DT en tant que 13^{ème} et prime de bilan de l'exercice 2015 versés en 2016.

NOTE N°28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Types d'engagements	Montant
1/ Engagement données	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements	2.000.000€
*Aval	8.500.000 DT
*Autres Garanties	6.506.751 DT
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	561.615.113 DT
*Nantissement	557.256.748 DT
c) Effets escomptés et non échus + Factoring	37.618.471 DT
TOTAL	1.176.357.284 DT
2/ Engagements reçus	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en DTN	6.940.000 DT
TOTAL	6.940.000 DT

NOTE N°29 : Solde intermédiaire de gestion

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2016 :

	Au 31/12/2016	% PE	Au 31/12/2015	% PE	Variation en DT	Variation en %
Revenus	196 140 117	93%	184 271 650	91%	11 868 467	6%
Production Immobilisée	15 946 727	8%	14 195 922	7%	1 750 805	12%
Produits d'Exploitation	212 086 844	101%	198 467 572	98%	13 619 272	7%
Variation des stocks de produits Finis	-2 192 038	-1%	3 922 254	2%	-6 114 292	-156%
Production de L'exercice	209 894 806	100%	202 389 826	100%	7 504 980	4%
Achats consommés	-118 768 313	-57%	-109 614 663	-54%	-9 153 650	8%
Marge sur Cout Matière	91 126 493	43%	92 775 163	46%	-1 648 670	-2%
Autres charges externes	-13 918 854	-7%	-12 584 251	-6%	-1 334 603	11%
Valeur Ajoutée Brute	77 207 639	37%	80 190 912	40%	-2 983 273	-4%
Charges de personnel	-26 689 688	-13%	-25 194 869	-12%	-1 494 819	6%
Impôts et taxes	-634 282	0%	-624 001	0%	-10 281	2%
Résultat Brut d'exploitation	49 883 669	24%	54 372 042	27%	-4 488 373	-8%
Dotations aux amortissements et aux provisions	-57 616 191	-27%	-58 268 832	-29%	652 641	-1%
Résultat d'exploitation	-7 732 522	-4%	-3 896 790	-2%	-3 835 732	-98%
Charges diverses ordinaires	-1 001 961	0%	-1 081 444	-1%	79 483	-7%
Charges financières	-46 394 788	-22%	-42 490 220	-21%	-3 904 568	9%
Produits divers ordinaires	9 446 833	5%	572 093	0%	8 874 740	1551%
Produits financiers	122 726	0%	709 557	0%	-586 831	-83%
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt	-45 559 712	-22%	-46 186 804	-23%	627 092	1%
Impôt sur les sociétés	-433 442	0%	-400 267	0%	-33 175	8%
Résultat des exercices ordinaires après impôt	-45 993 154	-22%	-46 587 071	-23%	593 917	1%
Eléments extraordinaires (gains/pertes)	0	0	0	0	0	0
Résultat Net de l'exercice avant modification comptable	-45 993 154	-22%	-46 587 071	-23%	593 917	1%
Modifications Comptables	0	0	-5 658 792	0	5 658 792	-100%
Résultat Net de l'exercice après modification comptable	-45 993 154	-22%	-52 245 863	-26%	6 252 709	12%

TROISIEME PARTIE

RAPPORTS COMMISSAIRES AUX COMPTES

CARTHAGE CEMENT SA

Rapports des Commissaires aux Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

Rapport Général



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 20 juin 2017

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement Les jardins du Lac
1053 Tunis

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société CARTHAGE CEMENT SA (« Carthage Cement » ou « Société »), joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 107.055.406 DT y compris la perte de l'exercice s'élevant à 45.993.154 DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

A l'exception des faits évoqués dans le paragraphe «Motif de l'opinion avec réserves», nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Motif de l'opinion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 27 aux états financiers relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 20.082.328 DT au 31 décembre 2016 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE enregistre une augmentation d'un exercice à l'autre et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, la Société détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant au 31 décembre 2016 à un montant total de 20.662.161 DT. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations collectées durant notre audit, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux au titre des exercices non prescrits, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la Société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012, la Société a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La Société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.
- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012 a donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Une provision de 1.907.813 DT a été comptabilisée dans les comptes de la Société au 31 décembre 2016 au titre de cette taxation. La Société a formulé son opposition quant aux autres éléments du résultat de la vérification. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la Société.
- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société «Les Grandes Carrières du Nord» (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à Carthage Cement ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, la Société a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la Société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La Société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

La Société estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre des contrôles fiscaux susmentionnés. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

3. Nous n'avons pas reçu de réponses à toutes nos lettres de circularisation adressées aux banques, aux avocats et aux fournisseurs. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des points décrits dans le paragraphe «Motif de l'opinion avec réserves», les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Carthage Cement S.A au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les faits suivants :

1. Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note 25, la Société a constaté un gain de 8.229.558 DT au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie. En fait des négociations sont en cours entre la Société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par Carthage Cement et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.229.558 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis au 31 décembre 2016. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la Société une fois un accord formel sera conclu entre les parties ou un jugement définitif sera émis.

2. Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV aux états financiers, la Société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Le management de la Société nous a confirmé que certaines actions ont été déjà entreprises dont notamment une demande de rééchelonnement des dettes bancaires et des dettes envers l'administration fiscale et la sécurité sociale. Compte tenu de l'avancement des discussions, il estime que des accords de restructuration des dettes financières et des dettes envers l'administration fiscale et la sécurité sociale seront probablement conclus dans les prochains jours. Le management estime ainsi que la Société serait en mesure d'honorer ses engagements après leur restructuration. Il est à noter qu'en plus de la restructuration des dettes de la Société, la capacité de remboursement des engagements est tributaire aussi de l'amélioration des performances de la Société et notamment les ventes à l'export pour lequel un plan de relance a été préparé par le management.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des faits évoqués ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Compte tenu des difficultés financières auxquelles la Société est confrontée et conformément aux dispositions de l'article 420 du code de commerce, nous avons demandé à la direction générale de la Société des éclaircissements relatifs aux actions que compte entreprendre la Société face à cette situation. La réponse du management est décrite dans le paragraphe d'observation ci-haut.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société eu égard à la réglementation en vigueur.

Nous avons également procédé à l'appréciation du système de contrôle interne de la Société, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Toutefois, nous tenons à vous signaler qu'il est vivement recommandé à la Société d'accélérer la mise en place d'un système de comptabilité analytique lui permettant d'améliorer la procédure actuelle de valorisation des stocks et de la production immobilisée.

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Ahmed BELAIFA

Moncef BOUSSANOUGA
ZAMMOURI

Rapport Spécial



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 20 Juin 2017

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement les Jardins du Lac
1053 Tunis

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous avons identifié les opérations et conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé:

- Au cours de l'exercice 2016, la société « SONOTRAV », dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant de 339.270 DT. Le solde client de la société « STE SONOTRAV » est débiteur de 39.823 DT au 31 décembre 2016.

- Au cours de l'exercice 2016, la société «OCEAN TRADING COMPANY» dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du ciment pour un montant de 3.683.070 DT. Le solde client de la société « OCEAN TRADING COMPANY » est débiteur de 26.989 DT au 31 décembre 2016.
- Au cours de l'exercice 2016, la société «AL WAFA RENT A CAR » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a loué à Carthage Cement des voitures de location pour un montant de 11.624 DT. Le solde fournisseur de la société «AL WAFA RENT A CAR» est créancier de 10.556 DT.
- La Société Carthage Cement (« Carthage Cement » ou « Société ») a contracté le 22 février 2016 un crédit auprès d'Amen Bank pour un montant de 2 800 000 DT remboursable sur une durée de 7 ans et avec un taux d'intérêt annuel de 6,75%.
- La Société a contracté un crédit de financement à court terme de 2 500 000 DT auprès de la Banque de Tunisie le 26 décembre 2016 avec un taux d'intérêt de TMM+3%.
- Au cours de l'exercice 2016, les comptes courants actionnaires ont été mouvementés, en sus des intérêts encourus de l'exercice pour 6.828.054 DT, par la constatation de la TVA récupérable de 6% sur les intérêts de BINA CORP relatifs aux exercices 2009 à 2015 pour un montant de 1.299.583 DT. Au cours de 2016, la Société a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 1.180.358 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2016 :

- 1- Votre conseil d'administration réuni le 3 avril 2015, a autorisé le directeur général à contracter auprès d'un pool bancaire des crédits pour un montant global de 466.478.450 DT et ce pour la consolidation des anciens crédits à court, moyen et long termes et le rééchelonnement de leur remboursement. Les montants débloqués au titre de ces crédits totalisent à la clôture de l'exercice 2016 un montant de 443.319.697DT.

Les crédits à long terme sont remboursables sur une durée de 10 ans avec une année de grâce en principal et un taux d'intérêt de TMM+2,5%.

Les crédits à moyen terme sont remboursables sur une durée de 5 ans avec les mêmes conditions.

- 2- La Société a conclu, en date du 24 septembre 2013, un contrat d'emprunt avec la société El Karama Holding pour un montant de 5.000.000 DT portant un taux intérêt annuel de 8%. La charge d'intérêt relative à l'exercice 2016 s'élève à 400.008 DT. Le solde de la dette envers EL KARAMA Holding s'élève au 31 décembre 2016 à 6.228.897 DT.

3- Au 31 décembre 2016, les dettes de la Société Carthage Cement liées à des contrats de location financement s'élèvent à un montant total de 5.354.113 DT dont 2.510.752 DT à moins d'un an et 2.843.361 DT à plus d'un an.

4- Au 31 décembre 2016, les concours bancaires obtenus par la Société totalisent un montant de 16.438.993 DT.

5- Au 31 décembre 2016, le solde des billets de trésorerie, des crédits mobilisables et des crédits de financement en devise conclus par la Société s'élève respectivement à 14.000.000 DT, 23.989.000 DT et 4.580.884 DT.

6- La Société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant de 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces conventions de compte courant ont fait l'objet de plusieurs amendements depuis 2008 et qui sont détaillés dans la note 27 aux états financiers relative aux parties liées.

Les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2016 un solde de 98.619.442 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	En DT
Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	18 366 746
Intérêts sur compte courant BINA CORP	23 865 332
Total	<u>98 619 442</u>

Les intérêts décomptés sur les comptes courants actionnaires au titre de l'exercice 2016, s'élèvent 6.828.054 DT.

7- La Société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, CARTHAGE CEMENT s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire. BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement. Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement.

La Société Carthage Cement a réalisé en 2016, avec la société BINA TRADE, un chiffre d'affaires en hors taxes de 8.068.474 DT. L'encours des créances détenues par

Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 31 décembre 2016 à 20.315.869 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

8- La Société a émis une note de débit à BINA TRADE d'un montant de 81.439 DT relative à la location à BINA TRADE d'un étage du siège social.

9- La société BINA Trade a facturé en 2016 à la Société Carthage Cement des frais de transport de matières pour un montant de 674.849 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 233.541 DT au 31 décembre 2016

10- En juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar (actionnaire de la Société) un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la Société, pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Le contrat prévoit une majoration de 5% à partir de la deuxième année. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. La charge de location constatée à ce titre au 31 décembre 2016 s'élève à un montant hors taxes de 546.131 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1^{er} août 2016.

11- La société «Les Carrelages de Berberes» a mis à la disposition de Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2016 s'élève à un montant hors taxes de 5.000 DT.

C- Obligations et engagements de la Société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- Le conseil d'administration du 1^{er} Juillet 2014, a nommé Monsieur Brahim SANAA en qualité du Directeur Général de la Société. Le même conseil a fixé ses rémunérations et avantages, comme suit :
 - Un salaire mensuel net de 10.000 DT en sus des primes conventionnelles;
 - La mise à disposition d'un véhicule de fonction ;
 - La prise en charge de la consommation de carburant avec un plafond de 1.000 DT par mois;
 - La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable.

La rémunération du Directeur Général de la Société, tels qu'elles ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit :

En DT	Brahim SANAA
Salaires et rémunérations brutes y compris la prime de bilan et le 13 ^{ème} provisionnés en 2016 à verser en 2017	256 709
Avantages en nature	18 589
Charges patronales	69 420
Total bruts	344 718
Salaires nets	159 468

Par ailleurs, le DG a reçu un montant de 15.464 DT en tant que 13^{ème} et prime de bilan de l'exercice 2015 versés en 2016.

- L'assemblée générale ordinaire du 12 juillet 2016 a fixé le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2015 à 2.000 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8.000 DT par an. Le montant constaté dans les comptes au titre de l'exercice 2016 s'élève à 56.000 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Ahmed BELAIFA

Moncef BOUSSANOUGA
ZAMMOURI

QUATRIEME PARTIE

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO du 17/07/2017

**Projet de résolutions à soumettre
à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17/07/2017**

**PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de
convocation de**

l'assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale ordinaire ratifie les délais et les modalités de sa convocation et en donne, en tant que de besoin, décharge au Président du Conseil de toute responsabilité y afférente.

Cette résolution a été adoptée à

**2^{ème} RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à
l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Après lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2016 ainsi que les explications données au cours de la séance, l'assemblée générale ordinaire approuve ledit rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution a été adoptée à

**3^{ème} RESOLUTION : Approbation des opérations prévues par les articles 200 et
suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales**

L'assemblée générale ordinaire donne acte au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales. Elle approuve toutes les conventions conclues et les opérations réalisées telles qu'elles ont été développées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution a été adoptée à

4^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016

Après lecture du rapport général des commissaires aux comptes dans lequel ils certifient la régularité et la sincérité des états financiers, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de flux de trésorerie et des notes aux états financiers, tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée générale ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptées lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces états qui font ressortir des pertes de **-45 993 154 DT**

Cette résolution a été adoptée à

5^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 comme suit :

Résultats reportés antérieurs	-25 669 028
Amortissements différés	-113 135 872
Résultat de l'exercice	-45 993 154
Total à affecter (perte)	184 798 054
résultats reportés	-27 986 893
Amortissements différés	-156 811 161
Total affecté (perte)	184 798 054

Cette résolution a été adoptée à

6^{ème} RESOLUTION : Quitus aux administrateurs

L'assemblée générale ordinaire donne quitus ferme, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution a été adoptée à

7^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2016

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2016 à 2000 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8 000 DT.

Cette résolution a été adoptée à

8^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant de la rémunération des membres du comité d'audit au titre de l'exercice 2016

L'assemblée générale ordinaire fixe la rémunération des membres du comité d'audit au titre de l'exercice 2016 à 500 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 2 000 DT.

Cette résolution a été adoptée à

9^{ème} RESOLUTION : mandats des administrateurs.

L'assemblée générale ordinaire constatant que les mandats, de la société BINA CORP, de la société BINA HOLDING, de Mr Abdelkader ZGOULLI et de Mr SAMI FOURATI (représentant du groupe Naifer) sont arrivés à terme, décide :

Pour la société BINA HOLDING

Pour la société BINA CORP

Pour Mr SAMI FOURATI (représentant du groupe Naifer)

Pour Mr Abdelkader ZGOULLI

Cette résolution a été adoptée à

11^{ème} RESOLUTION : mandat du commissaire aux comptes

L'assemblée générale ordinaire constatant que le mandat du commissaire aux comptes F.M.B.Z KPMG Tunisie est arrivé à terme décide

Cette résolution a été adoptée à

12^{ème} RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires au représentant de la société pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution a été adoptée à

CINQUIEME PARTIE

**DOCUMENT
D'INFORMATIONS EN VUE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
(Annexe3)
(ARTICLE 45 DU REGLEMENT
DE LA BOURSE)**

DOCUMENT D'INFORMATION EN VUE DES ASSEMBLEES GENERALES

Chapitre premier : Renseignement concernant l'assemblée

1/- Election des membres du conseil d'administration

- Renseignement sur les membres du conseil d'administration actuels dont le mandat se poursuit après l'assemblée

Nom/Raison Sociale	Mandat	Dernier poste occupé à Carthage Cement	Fonction principales actuelles
Etat Tunisien représenté par Monsieur BRAHIM SANAA	2015-2017	Directeur Général depuis 01/07/2014	Ancien PDG des Cimenterie de Bizerte et Cimenterie de KEF (CIOK)- Administrateur représentant de l'ETAT à Bina Corp
Etat Tunisien représenté par Monsieur KAIS JEMAIA	2016-2018	Administrateur depuis 2013	Contrôleur Général des Finances au Ministère des Finances – Administrateur représentant de l'ETAT à Newrest Tunisie
Mongi TRIMECHE	2015-2017	Administrateur	Homme d'affaires PDG du groupe SMTI
Abdellatif BEN JEMAA	2015-2017	Administrateur	Expert-Comptable

- Renseignements sur les membres du conseil d'administration candidats

Nom/Raison Sociale	Mandat	Dernier poste occupé à Carthage Cement	Fonction principales actuelles
ADEL GRAR	2017-2019	Président du Conseil Depuis le 05/07/2017	Directeur Général d'ELKARAMA HOLDING et président de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB)
BINA CORP	2017-2019	Administrateur depuis 2008	Actionnaire détenant 50,24% du capital.
BINA HOLDING	2017-2019	Administrateur depuis 2008	Actionnaire détenant le contrat de liquidité ainsi que 59,54% du capital de BINA CORP.
Sami FOURATI	2017-2019	Administrateur depuis 2014	Représentant du Groupe Fethi Naifer actionnaire détenant 6,83% du capital.

- Administrateur ayant une participation de 5% ou plus

Administrateur	Nombre des actions	% de détention
BINA CORP	86 477 362	50,24%
GROUPE FETHI NAIFAR	11 759 452	6,83%
ETAT TUNISIEN	10 819 622	6.29%

Il est à rappeler que le capital de BINA CORP est détenu à concurrence de 59,54% (4.297.500 actions) par la société BINA HOLDING et 40,46% par la société AL KARAMA HOLDING. Le capital de BINA HOLDING est réparti principalement entre Mr Lazhar STA à hauteur de 49,92 % (2.246.400 actions) et AL KARAMA HOLDING pour 49,98% (2.249.100 actions).

Chapitre II : Renseignements concernant le droit de vote et la répartition du capital

- Date d'inscription au registre des actionnaires**

La date d'inscription au registre des actionnaires pour la détermination des droits de vote à l'assemblée est le 31/05/2017.

- Répartition du capital au 30/04/2017**

Actionnaire	Nbre Action	% Capital
SOCIETE BINA CORP	86 477 362	50,24%
Groupe Naifer	11 759 452	6,83%
ETAT TUNISIEN	10 819 622	6,29%
Groupe Horchani	5 024 732	2,92%
Groupe Abdelhamid Khechine	3 008 882	1,75%
TRUST COMPANY	2 026 917	1,18%
ASTREE	1 573 474	0,91%
TRIMECHE MONGI	1 561 748	0,91%
AFRIVALEURS	1 183 681	0,69%
Groupe MAC	1 118 108	0,65%
MZABI SKANDER FADHEL	1 036 280	0,60%
FINACORP MAGHREB EQUITY FUND	974 847	0,57%
BINA HOLDING	956 227	0,56%
GROUPE MAJUS (lazhar sta)	708 031	0,41%
ENNOURI ELHEM	658 178	0,38%
KAMOUN HABIB	534 460	0,31%
BOUCHAALA ZOUHEIR	531 517	0,31%
CAPI	531 506	0,31%
.S.P.D.I.T.	499 900	0,29%
CITIBANK P/C EATON VANCE INTERNATIONAL IRELAND	472 849	0,27%
ATD-SICAR	440 299	0,26%
SLAHEDDINE BEN DHIAB	400 000	0,23%
Autres Participations<400.000 Titres	39 836 341	23,14%
Total général	172 134 413	100,00%